

l'éducation



l'enseignement en Hongrie

10 janvier 1980

n° 407 ■ 4 F

quid 80

**Des milliers de réponses
aux questions que vous vous posez...
et à celles que l'on vous pose
QUID 80 vous les fournit.**

Pour en savoir plus dans tous les domaines :
histoire, religions, arts, sciences, politique,
économie, finances, salaires, sports, spectacles,
enseignement, transports, armée...

- **Un instrument de travail indispensable pour tout exposé.**
- **Une mémoire de secours.**
- **Une encyclopédie annuelle en prise directe avec l'actualité.**
- **Une banque d'informations à portée de la main.**
- **De quoi satisfaire toutes les curiosités.**

QUID 80 : 1680 pages



l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 100 F
étranger 130 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,60 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 **entre deux mots**, par Maurice Guillot
- 2 « **à politique nouvelle, nouveaux hommes** », par Maurice Guillot
- 4 **colloques** : éducation et troisième âge, par Nicole Gauthier ; la coopération scolaire sans frontières, par Edward Gabriel
- 6 **que se passe-t-il ?**

cette école innombrable

- 7 **la vie des sciences de la vie**, par Strapontinus
- 8 **étranger** : deux ou trois choses apprises en Hongrie, par Jean-Pierre Vélis
- 12 **vous avez la parole** : le temps d'apprendre à vivre, par Jean Jammet ; des enfants à la rencontre de Picasso, par Pierre Poitevin et Claude Martel

à votre service

- 15 **l'éducation a retenu pour vous cette semaine**
- 16 **textes officiels** : vous lirez au B.O.
- 16 **vous avez la réponse**, par René Guy
- 18 **pédagogie quotidienne** : en étudiant la commune, par Claire Méral
- 19 **documentation** : objectifs pédagogiques ; pratique de la pédagogie, par Bernard Blanc, Christian Cousin, Pierre Ferran et Yves Guyot
- 21 **CNDP** : la RTS vous propose
- 21 **sur votre agenda**

l'homme créateur

- 24 **immortel Don Juan**, par Pierre-Bernard Marquet
- 27 **panorama — cinéma** : Woody de Manhattan, par Etienne Fuzellier

le monde comme il va

- 28 « **La distinction** » : **mode d'emploi**, par François Mariet
- 34 **mots croisés — échecs**

photos — p. 24 : Roger-Viollet.

entre deux mots

Depuis dix jours, je n'arrive pas à me faire à cette nouvelle décennie des années 80.

■ Pourtant les vœux et les souhaits sont encore tout frais.

C'est bien ce qui me dérange.

■ Au terme d'une telle « Année internationale de l'enfant », pour un éducateur ce devrait être, passez-moi l'expression, un jeu d'enfant.

Parlons-en ! Ne pensez-vous pas qu'un nombre considérable d'enfants, de par le monde, doivent se demander si cette année ne les a pas mieux désignés pour cible, et si l'entreprise destinée à les aider n'a pas, finalement, attiré la malédiction adulte sur eux ?

■ Heureux qu'ils n'aient pas encore le sens acéré de l'analyse. Cette année aura eu au moins le mérite de mettre en exergue leurs problèmes.

Ça ne change rien à la situation et, face à eux, je suis de plus en plus mal dans ma peau.

■ Comment cela ?

Tenez, par exemple, certains pays scandinaves ont retiré les jouets guerriers de leurs vitrines de Noël et, dans le même temps, on me demande en haut lieu d'annoncer, de préparer mes élèves à l'apocalypse, au cataclysme qui nous guette, paraît-il.

■ Tout de même ! On ne vous l'a pas demandé ainsi.

C'est tout comme.

■ Mais vous savez bien que dès que les enfants lâchent leurs jouets, les adultes s'en emparent.

Avec la différence que seuls les premiers savent vraiment leur conserver le caractère du jeu.

■ Jeux de guerre, jeux de misère !

Oui, et prêchons la guerre pour avoir la paix ? Merci. Vous voulez dire qu'on les leur retire pour que les adultes, qui n'en font pas un jeu, ne se sentent pas trop culpabilisés !

■ Allons, allons, les enfants sont moins compliqués que nous...

Mais c'est justement qu'il s'agit de nous. Et on se sentirait tellement mieux si, après l'année-alibi pour notre bonne conscience, on pouvait mettre au compte de leur perversion infantile les soi-disant catastrophes à venir !

Maurice Guillot

C'EST une habitude désormais pour nos responsables d'annoncer, à la veille ou pendant les trêves, qu'elles soient d'été ou des confiseurs, les modifications importantes, les réformes, les changements, sans oublier les augmentations du coût de la vie, pour les faire passer plus facilement et éviter les remous spontanés. Faut-il voir cette même attention délicate chez le ministre de l'Éducation ou bien, après avoir prêché morale et goût de l'effort, après avoir appelé les enseignants à prendre les temps nécessaires à leur formation continue sur leur temps de vacances, est-ce chez lui le souci de l'exemplarité qui prédomine ? Toujours est-il que, non content de se dédoubler en ministre de l'Éducation et en ministre du Travail, il n'a pas ménagé sa peine en cette fin d'année 1979 : esquisse de l'aménagement du calendrier scolaire et mesures de réorganisation dans trois grands secteurs du ministère à la veille des vacances de Noël et, au cours de ces dernières, annonce d'un rééquilibrage des mathématiques dans les programmes.

Christian Beullac continue ainsi, en douceur, à placer ses hommes sur l'échiquier des responsabilités éducatives. Pas de réformes tonitruantes ni de coups d'éclat qui cristallisent les oppositions, mais on enchaîne sans attendre sur la réforme de la formation des maîtres — qui, même si le problème indiciaire est loin d'être résolu, reste la carte maîtresse qui a donné toute sa crédibilité au « patron » de la rue de Grenelle — avec une restructuration du ministère qui ne bouleverse rien, mais qui joue subtilement entre les rouages de la

"à politique nouvelle nouveaux hommes"

machine Education, moyen le plus sûr de lui faire prendre sans heurts la direction que l'on entend. On donne un peu le change et on « tâte » le pouls des partenaires sur des points accessoires comme, par exemple, sur le mot d'ordre syndical des trente élèves en maternelle ou sur les rythmes scolaires, mais inexorablement le ministre, qui a juré qu'il n'y aurait pas de « réforme Beullac », entend bien laisser sa griffe sur la « grande entreprise » dont il a la responsabilité. A n'en pas douter, il y a un dessein derrière tout cela, même si nous ne pouvons, pour l'instant, en discerner les contours réels et même si nous devons nous en tenir aux arguments avancés que, dans la forme, personne ne peut contester.

En effet, ces mesures de réorganisations qui concernent l'Inspection générale, l'Administration centrale du ministère et l'Institut national de recherche pédagogique, reposent, nous est-il dit entre autres, sur « une adaptation de l'appareil éducatif (souhaitée par les enseignants, les parents et les élèves) aux données de la société de notre temps » et encore sur « l'ouverture de l'école à la vie, la volonté d'une cohérence « éducative », l'approfondissement et la recherche de la qualité par le sérieux ». Ces motivations définies en « méthode et doctrine » sont déjà connues puisqu'affirmées à maintes reprises par le ministre qui veut que notre enseignement soit adapté aux deux phénomènes estimés majeurs que sont l'envahissement des moyens

de communication de masse et particulièrement l'audiovisuel, et l'essor de l'ordinateur et de ses dérivés. « Il est donc indispensable de faire une place, dit encore la note ministérielle, dans l'Administration centrale du ministère à l'approche systématique de ces préoccupations et au développement des moyens collectifs nouveaux qui aideront les enseignants dans leur tâche et responsabilité personnelles. » C'est bien entendu le souci chez Christian Beullac, lui aussi réitéré à tout propos, de faire de « la plus grande entreprise » une véritable entreprise. Et il ne s'en cache nullement en déclarant : « Il convient d'adopter un dispositif semblable à celui existant dans toutes les grandes organisations de services ou de production. »

L'Administration centrale va donc se trouver dotée d'une cellule de prospective et de développement des moyens techniques et scientifiques de l'éducation, qui sera constituée par un petit groupe de jeunes fonctionnaires « capables, par leur formation et leur expérience, de garder un contact étroit avec les domaines sensibles (audiovisuel, informatique, télécommunications, notamment) ». Pas question de tâches de gestion pour ce groupe dont la destinée devra être « une action de mission ouverte ». Cette cellule sera dirigée et animée par Jacques Treffel, inspecteur général, qui prend là un nouveau poste et sera, de surcroît, directeur adjoint du directeur général de la Programmation et de la Coordination. Cette double fonction s'effectue « sans dépense supplémentaire » par la fusion de la direc-

tion de l'administration générale et celle des personnels administratifs dont Maurice Claudel, inspecteur général, prend désormais la charge. Enfin, un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Claude Bozon, a été nommé à la direction des Equipements et des Constructions. Par ailleurs, un chef de service, dont le nom n'est pas encore connu, sera nommé auprès du directeur des Lycées, afin d'assumer principalement les tâches et les responsabilités occasionnées par la formation professionnelle.

Comme nous l'annoncions dans notre n° 397 du 18 octobre 1979, un certain nombre de mesures sont prises en ce qui concerne la mission, le recrutement et le fonctionnement de l'Inspection générale. C'est une « charte » dont il s'agit et qui, toujours dans la ligne de cohérence éducative, entend effectuer les adaptations nécessaires du corps en regard de l'évolution rapide des techniques et du savoir, des structures sociales et des mentalités, tout en préservant l'esprit de la fonction. Pas de bouleversement fondamental en ce qui concerne la mission qui porte sur trois points : recrutement et formation des personnels d'enseignement et d'éducation ; observation et animation du système éducatif donnant lieu à contrôle et évaluation ; information et proposition, notamment en ce qui concerne les structures et le fonctionnement de l'institution scolaire, les contenus et les modalités de formation des élèves.

Plus importantes apparaissent les nouvelles modalités de recrutement des inspecteurs généraux qui ne s'opèrent plus par seule cooptation. Ce sont tous les groupes de disciplines qui se consulteront pour juger de la haute compétence des futurs promus et plus seulement les membres de la discipline à laquelle ils appartiennent, l'élaboration collective des conclusions étant ensuite soumise au ministre qui, en outre, désignera un « doyen de l'Inspection générale » pour cinq années renouvelables, ceci en remplacement du « représentant permanent » — jusque-là Lucien Géminard qui, cette année, fait valoir ses droits à la retraite. Ce nouveau mode de recrutement devrait préfigurer, entre les groupes des diverses disciplines, une interdisciplinarité sur laquelle les nouveaux textes mettent particulièrement l'accent et dont le ministre semble vouloir faire le ferment de cette nouvelle Inspection générale qui ne s'intitulera plus de « l'Instruction publique » mais de « l'Éducation nationale ». Sans reprendre le terme de Christian Beullac qui considère ces changements dans l'Inspection générale comme une « révolution », il faut reconnaître l'importance de ces mesures, mais si elles devaient être qualifiées de révolutionnaires, il y aurait alors tout lieu d'être inquiet, car cela tendrait à prouver que cette institution est tellement figée et inébranlable que le moindre mouvement y fait figure de bouleversement.

Reste, dans ce train de réorganisations, le sort réservé à l'INRP qui voit ses activités réorientées. Certains ne manqueront pas de penser que décidément cet Institut, depuis sa création, est bien encombrant, puisqu'il n'y aura guère eu de ministres qui ne s'en préoccupent et tentent de le modeler chacun à son idée. Ou bien est-ce la recherche qui dérange tellement ? Bref, le ministre actuel, qui met en pratique sa formule « à politique nouvelle, nouveaux hommes », a désigné Georges Sep-tours, inspecteur d'académie de Lille,

pour succéder à Raymond Jacquenod à la direction de l'INRP, et Edmond Lisle, directeur scientifique au CNRS, à la présidence du Conseil d'administration. C'est un rôle essentiellement de « médiation » que les nouvelles mesures définissent à l'INRP, médiation scientifique entre recherche fondamentale française ou étrangère et, par exemple, les universités et les responsables du ministère, médiation encore entre enseignants engagés sur le terrain des recherches ou des expérimentations et les décideurs, médiation par l'information en direction des enseignants et, également, rôle d'articulation entre recherche pédagogique, animation pédagogique et formation des enseignants. La petite phrase « *L'institut devrait enfin réaliser des recherches appliquées et des recherches de développement destinées à rendre possibles des innovations cohérentes et raisonnables* » ne manquera pas d'inquiéter par ses termes ambigus, d'autant plus que le départ de Louis Legrand, directeur de la Recherche, au terme de cette année scolaire, laisse planer les incertitudes sur l'avenir de ce service créé et tellement marqué par la personnalité de son directeur. Les changements de structure étant annoncés, toutes les supputations sont permises.

Les réorganisations touchant ces trois grands secteurs, si elles font partie de cette « politique nouvelle », n'en sont bien sûr que quelques éléments, et l'annonce d'un réaménagement des horaires de mathématiques, notamment par le biais des secondes indifférenciées auxquelles faisait allusion notre récent dossier spécial-maths, malgré l'importance du problème, n'en sera qu'une péripétie. Et déjà « l'éducation concertée », nouvelle appellation pudique de l'alternance, est le problème de ce début d'année. Décidément, le « redéploiement » ne se passe pas que sur le terrain et la méthode de réformer sans employer le mot réforme fait que les choses vont vite.

Maurice Guillot

éducation et

AFIN de préparer un colloque prévu pour 1980, la Fédération de l'Éducation nationale et les clubs de retraités MGEN ont réuni récemment à Paris une session d'étude sur le thème « Éducation, permanente et troisième âge ». La FEN avait également invité à se joindre aux débats le professeur Vellas, président de l'Association des universités du troisième âge et fondateur de l'Université du troisième âge de Toulouse, et le professeur Frenz, l'un des animateurs de cette Association. Des représentants d'associations spécialisées, responsables de clubs, etc., participaient également à cette première session préparatoire.

L'éducation permanente pour tous, ce n'est pas seulement l'Éducation permanente pour les actifs. La loi de 1971 sur la formation continue est réservée à ceux qui ont une action professionnelle. Ceux qui sont à la retraite, improductifs donc exclus, doivent, s'ils veulent encore suivre des activités de formation, s'orienter vers des formules payantes, dans la majorité des cas. La politique de la vieillesse, quand elle existe, tend à considérer les personnes âgées comme des assistées, comme des infirmes, mais rarement comme des individus autonomes. Pourtant, la relation entre adulte enseignant et adulte enseigné est riche de possibilités. Mais elle est rarement exploitée, alors que se manifeste une réelle volonté de formation de la part de demandeurs très exigeants.

Ainsi que l'a souligné Paul Ruff, du club MGEN de la Région parisienne, « les vieux sont de plus en plus nombreux, ils ne sont pas réduits complètement à la misère et ils sont consommateurs ; ils votent encore ; et ils ont une grosse demande en matière d'éducation. Difficile donc, de les ignorer... » En outre, ils n'ont rien à perdre. Pierre Brasseul, responsable du même club

troisième âge

MGEN, a ainsi expliqué « le mystère pédagogique » que constitue la formation permanente des personnes âgées : « *Le plus frappant sans doute est le sentiment de réussite, de « bonheur pédagogique » qu'elles expriment toutes de la façon la plus simple et la plus naturelle. On dit que l'école sécrète l'ennui. Comme l'université « ras-l-bol ». Comme les formations d'adultes qui se caractérisent souvent par la grisaille et la morosité. Seule l'école maternelle échappe à cette malédiction. Et voilà qu'à l'autre bout de la chaîne, des milliers, des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, sans contrainte, sans contrôle, font preuve de la plus grande assiduité, participent, interviennent, discutent... et font des devoirs à la maison. Et tout cela dans la joie.* » Ces constatations ouvrent de grandes perspectives pour l'institution éducative elle-même. Mais il ne faut pas oublier les enjeux politiques. Interrogée sur les universités du troisième âge, Alice Saunier-Seité a récemment déclaré qu'elles sont « *un véritable leurre. L'université n'est pas faite pour fabriquer des cocottes en papier* ». Déclaration inquiétante, puisqu'au-delà même du contenu des formations, elle remet en cause la notion d'éducation permanente.

Malheureusement, beaucoup de questions n'ont pas été abordées au cours des discussions. Les problèmes de financement des actions de formation, du développement et de la diversité des activités, des loisirs pour personnes âgées ont été évoqués. Mais il a peu été question, par exemple, de l'insertion des femmes dans ces processus de formation, alors qu'elles représentent 73 % des personnes âgées : il y a eu également peu de propositions pour une réelle politique de la vieillesse. Les participants se sont rendu compte, sur ce terrain, qu'il était difficile de

ne pas être démagogue. La FEN a cependant mis cette question à son ordre du jour, et posé quelques jalons pour le colloque, qu'elle veut

situer dans le cadre de l'ouverture du service public à la formation permanente pour tous.

Nicole Gauthier

la coopération scolaire sans frontières

SEIZE PAYS étaient représentés au « Premier Symposium international de la coopération scolaire » qui s'est déroulé au Palais de l'Unesco, du 17 au 19 décembre derniers, et qui était organisé conjointement par l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) et le Bureau international de la coopération scolaire (BICS). Dans le cadre du thème général « L'école et les coopératives, instruments de développement et de compréhension internationale » trois « sous-thèmes » furent traités successivement, qui allaient permettre, au-delà de certaines autosatisfactions manifestes mais inévitables en de tels débats, une analyse et un échange intéressants sur le mouvement coopératif, même si ce fut trop souvent en termes feutrés.

Le premier de ces sous-thèmes, « Analyse de la situation des coopératives scolaires et des relations entre les mouvements coopératifs adultes et les écoles dans le monde », avait pour but de faire ressortir la diversité des situations et la convergence des préoccupations. En fait, il donna lieu à l'établissement d'une espèce de catalogue des formes de coopération à l'école, dans lequel certains cherchaient un modèle (la Suède par exemple), mais aussi et surtout il permit de poser la question essentielle du débat : comment dénouer le problème de la dualité objective de la coopération à l'école qui passe inévitablement par les aspects mercantiles et les aspects pédagogiques ? On a conclu à l'interpénétration de ces deux objectifs qui se doivent d'améliorer la compréhension

et les modes de comportement collectifs. « *Conscientiser* » ceux qui ne sont pas motivés et les amener à comprendre l'histoire des mouvements coopératifs restent les seuls moyens de faire vivre ce que le jeune Alain Bauer — seul représentant élève présent — a appelé « *l'idéal coopératif* » et qui ne peut fonctionner que grâce au bon vouloir de l'institution, compte tenu que peu de professeurs y participent.

« *Travailler ensemble pour réaliser une œuvre commune* » fut la définition de la coopération donnée par M. Doisy pour ouvrir le second débat dont le thème était on ne peut plus ambitieux dans sa formulation si ce n'est dans son objectif même : « *Coopération scolaire, instrument privilégié du développement et de la compréhension internationale* ». Ce débat a tourné autour de la philosophie de la coopération qui s'est souvent confondue avec celle de l'éducation de l'homme libre, impliquant l'idée de démocratie et d'entreprise collective dans laquelle l'engagement personnel reste entier. Bien entendu, on n'a pu éviter le « *cliché-mauvaise-conscience* » de « *l'école qui doit être ouverte sur le monde* », sans jamais s'interroger sur le fait que ce pourrait être le monde qui exclut l'école de lui-même, cependant qu'à priori l'on pense que c'est l'école qui s'en exclut. Cela étant dit, l'accès à l'économie, à la culture, l'approche d'autres cultures (problème de tolérance), la solidarité internationale vécue lors de phénomènes particuliers (catastrophes par exemple), ont été les principaux points abordés par les participants.

Le troisième sujet des discussions, « Rôle de l'enfant coopérateur, des coopératives scolaires et des foyers coopératifs dans le développement : actions pratiques », allait enfin — et il n'était pas trop tôt — situer la place de l'enfant dans la coopération scolaire. Catherine Jenot (France) déclara qu'il « doit s'affirmer en tant que membre semblable aux adultes dans la société-classe-école, et obéir à des règles qui sont les siennes ». Son rôle s'est alors profilé clairement dans une organisation démocratique que l'on devrait retrouver dans la classe, et qui permettrait d'aider au respect du maître en tant que partenaire adulte, lequel contribuerait normalement à la qualité du processus d'apprentissage, en aidant également à orienter l'action de la coopérative scolaire vers la pédagogie et l'enseignement modernes

(référence à Decroly, Freinet, etc.). A travers ce tableau quelque peu idyllique, quelques éclairs de réalisme devaient apparaître, notamment lorsque fut souligné que la coopérative scolaire, si elle peut apporter son aide à l'éducation, ne peut se substituer à l'Etat. Ou encore lorsque le délégué de l'Australie, où la formule n'existe pas, posa la question de savoir si l'expérience coopérative était un facteur positif de recrutement des jeunes, si elle était une réponse au chômage des jeunes. Question naïve, alors qu'aujourd'hui et dans maints pays même un diplôme important n'est pas une garantie contre le chômage, mais aussi question pertinente, voire dérangeante, dans la mesure où les beaux discours sur les coopératives scolaires pourraient être porteurs de bonne conscience à bon marché,

détournant de ces réalités présentes et futures que l'école n'arrive pas à résoudre parce qu'elle ne sera jamais que l'émanation d'une société et, sur le plan politique, celle d'un Etat.

Certaines expériences ont été évoquées, comme par exemple, celle de la Pologne très développée sous forme autogestionnaire, ou celle du Québec où les activités para-scolaires sont du ressort de chaque école dans un cadre défini par le ministère, et la coopération intégrée dans les programmes scolaires. Mais les représentants de certains pays n'ont pas caché les difficultés rencontrées pour constituer des coopératives scolaires en dépit de l'existence de puissantes coopératives d'adultes (Royaume-Uni, Suède, Japon).

Ce premier symposium, en se voulant une approche et en tentant d'apporter un certain nombre de réponses, a attiré l'attention sur les besoins des élèves et sur le rôle et les responsabilités des sociétés coopératives, même si parfois les débats ont été empreints d'une déférence désuète. L'expansion des coopératives scolaires a été déclarée comme l'un des objectifs des années 1980, en tant que méthode visant à l'éducation des parents du futur.

Dans la déclaration de clôture, l'ONU a été invitée à influencer les gouvernements des pays membres pour qu'ils prennent des mesures d'ordre législatif facilitant la création des coopératives scolaires. Les pays ayant déjà une structure et un réseau de coopératives scolaires doivent faire connaître les informations les concernant à l'ACI, au BICS et au BIT afin de constituer des banques de données. La constitution d'un groupe de travail permanent a été décidée. Et, outre l'organisation d'un futur congrès de jeunes coopérateurs, la préparation d'un « guide-type », l'encouragement d'échanges et l'incitation à renforcer les liens entre les mouvements coopératifs d'adultes et les coopératives d'écoles, sont parmi les décisions les plus marquantes de cette rencontre.

Edward Gabriel

que se passe-t-il ?

■ **Une mobilisation pour la défense de l'éducation artistique.** Devant les menaces qui pèsent sur les enseignements artistiques, le CNEA (Comité national pour l'éducation artistique, qui regroupe enseignants — plasticiens et musiciens, du primaire à l'enseignement supérieur —, étudiants en disciplines artistiques, critiques d'art, parents d'élèves, artistes et personnalités culturelles) a organisé le 15 décembre 1979 à Paris les Assises nationales de l'enseignement artistique, au cours desquelles les participants (une centaine) ont décidé des modalités d'actions pour les mois à venir. Le 27 février prochain, une délégation remettra au président de la République une lettre lui rappelant ses engagements du 4 mai 1974, relatifs au développement de la création artistique et culturelle en France, et exigeant des garanties sur ce point. Un grand rassemblement de soutien aura lieu à Paris à la même date.

■ **Une naissance : celle de l'Association des ludothèques françaises** (Hôtel-de-Ville, bureau 106, 28, rue Guérin-Leroux, 94120, Fontenay-sous-Bois). Au nombre de soixante-dix, créées par les municipalités, comités d'entreprises, ou associations diverses, urbaines ou rurales, les ludothèques souffrent d'un manque de coordination. Les défendre et les promouvoir, assurer le lien entre elles et avec les fabricants et concepteurs de jeux et de jouets : tels sont les buts de cette Association qui se propose « d'œuvrer en vue d'une reconnaissance par les pouvoirs publics de l'intérêt des ludothèques au niveau national ».

■ **Les rythmes de l'enfant et de l'adolescent : c'est le thème du colloque organisé par le SNI-PEGC**, les 17 et 18 janvier prochains. En réunissant des scientifiques de diverses disciplines (médecins, biologistes, physiologistes, etc.), les responsables du Syndicat des instituteurs ont décidé de réfléchir au problème des rythmes scolaires « sans penser d'abord au problème des vacances des adultes ». Ils espèrent ainsi attirer l'attention des enseignants et de l'opinion publique, mais aussi du Conseil économique et social et du gouvernement sur cette question « qui revient comme un serpent de mer, périodiquement, sans jamais être traitée sérieusement ». Par cette rencontre entre chercheurs et praticiens, ils souhaitent alimenter le débat actuel et amener tous les organismes de recherche (CNRS, INSERM) à pousser plus avant des études débouchant sur une organisation de l'année scolaire qui reposerait sur des bases scientifiques.

la vie des sciences de la vie

DEPUIS quelque temps, les médias font retentir leurs tambours de bronze pour signaler la publication, sous des signatures illustres, d'un vaste rapport consacré aux divers problèmes de la biologie : ses possibilités, les espoirs qu'elle permet, les craintes vraies ou fausses qu'elle engendre, les recherches qu'elle demande, les résultats qu'elle atteint ou vise, etc. Le bruit fait autour de ce travail rappelle par son ampleur et son organisation celui qui avait accompagné l'an passé la sortie d'un autre rapport, devenu célèbre, sur la télématique et l'informatisation de la société.

Dans les deux cas, le vacarme est amplement justifié et nous ne nous en plaignons donc pas ; nous nous féliciterons même, pour une fois, de l'immense caisse de résonance que constituent les grands moyens d'information. Le symptôme, ici, apparaît plutôt dans le surgissement de la biologie au niveau des préoccupations sociales et politiques à la fois les plus urgentes, les plus profondes et les plus responsables. L'enjeu ne se situe plus seulement à l'intérieur de la citadelle scientifique : il est devenu, à la lettre, du domaine public.

La biologie dans ses rapports avec la société, c'est-à-dire avec notre vie collective quotidienne, au moment même où une certaine sociobiologie, doublant tout le monde à droite, prétend régenter notre avenir, c'est un thème de réflexion qui éveille l'écho le plus

aigu. Ne serait-ce que pour cette raison, le présent rapport est essentiel, précisément parce qu'il montre bien, exemplairement, ce qui sépare la rigueur scientifique du discours obscurantiste des bateleurs de tout poil. Entreprise de salubrité publique.

Apprivoiser les micro-organismes et les mettre au travail, éclairer les puissantes questions de la reproduction et de la chronobiologie par exemple, bref incarner concrètement et sous des formes toujours nouvelles la dialectique immémoriale de la vie et de la mort, tels sont ici quelques-uns des lieux où se tracent, même interrogativement, les années futures. La biologie n'est pas un monde étanche, fermé sur soi, elle touche l'ensemble des composantes de notre existence sociale et personnelle. C'est pourquoi aussi elle nous appartient à tous.

Rarement donc, une mise au point scientifique, concrète, et réellement prospective, de cette qualité, nous a été proposée. Jamais sans doute une telle synthèse informative n'avait été disponible pour chacun de nous. Cet événement pose par conséquent le problème de savoir comment les grandes instances sociales des-

tinées à faciliter la réflexion, au premier rang desquelles se situe l'institution scolaire, vont relayer dans le public les lignes méthodologiques majeures de ce travail. Peut-être n'y a-t-il pas lieu d'être, à cet égard, d'un optimisme intempérant.

Qui nous donnera, et pas forcément à la demande des autorités gouvernementales, un rapport de ce genre sur l'état présent et prévisible de l'éducation ? Qui même, à l'intérieur du monde de l'enseignement, prendra la responsabilité d'analyser les conséquences pédagogiques fondamentales que devraient entraîner ces nouvelles (pour les non-spécialistes) perspectives de la biologie ? Sans doute verra-t-on fleurir quelques apophtegmes, par les professionnels du genre, sur l'intolérable retard de l'école sur la science ou, à l'inverse, sur le danger qu'il y aurait, pour l'instance éducative, à vouloir suivre le rythme des développements scientifiques.

Une occasion est fournie, une balle est lancée. Je crains bien qu'elle ne soit maintenant dans notre camp et qu'une fois de plus nous ne renoncions à la reprendre. Souhaitons vigoureusement que cette fois le déclic se fasse. C'est à nous exemplairement que ce rapport s'adresse ; si par malheur, nous n'en prenions pas véritablement conscience, nous aurions seulement apporté un dernier fagot au bûcher de nos prétentions.

Strapontinus

deux ou trois choses appprises en Hongrie

Qui n'a pas entendu **Le mandarin merveilleux** de Bartok, interprété par des musiciens hongrois, dirigé par un chef d'orchestre hongrois, ne connaît pas vraiment ce chef-d'œuvre de la musique du XX^e siècle.

De même, il est possible d'étudier le système éducatif hongrois à travers des textes et des documents et de s'en faire une idée approximative, mais il manquera à cette connaissance de l'avoir recueillie de la bouche même de ceux qui l'ont conçu et l'appliquent chaque jour.

Pour quelques journalistes français, membres de l'AJU, invités par la Centrale des syndicats ouvriers hongrois, cette rencontre a pu avoir lieu en novembre dernier...

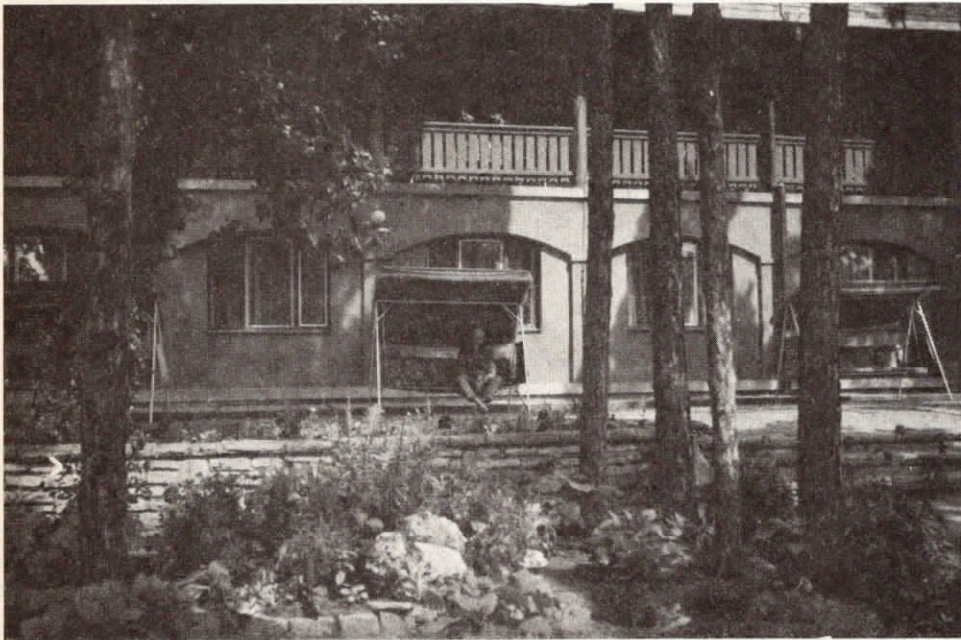
en couverture, une école maternelle
ci-dessous, un centre culturel ; ci-contre (de haut en bas)
une maison de vacances pour enfants et un foyer de retraités



SI LE MOTEUR de nos voitures pouvait marcher au foie gras d'oie, le système éducatif hongrois ne serait peut-être pas ce qu'il est. Amusant ? Non, tout à fait sérieux et plus que probable. Réfléchir sur la Hongrie, son organisation politique, économique, sociale et éducative, c'est enfile les « données objectives » sur le fil de la logique marxiste-léniniste, comme ailleurs les perles. Précision, rigueur, détermination du geste, efficacité : le collier hongrois s'orne de ces pierres-là. Ne reste plus qu'à le régler. Parfois aussi, on dit : resserrer les boulons.

Au premier rang de ces données

se rencontre l'Histoire, bien sûr, sans laquelle il est difficile de comprendre la Hongrie d'aujourd'hui. Pardonnez donc cette rapide intrusion dans le manuel scolaire : au XIX^e siècle l'empire austro-hongrois ; **1919** : le premier grand sursaut, l'insurrection ouvrière, Béla Kun et la République hongroise des Conseils, cent trente-trois jours glorieux. Puis la répression, la révolution balayée, la dictature — l'une des plus impitoyables d'Europe — jusqu'à la Libération de **1948** ; suivent huit années d'un régime communiste dur sous la férule omniprésente de Staline. **1956** : nouvelle insur-



rection, mais contre l'ordre stalinien, cette fois, l'intervention soviétique que l'on connaît qui suscite l'émotion que l'on connaît : la Hongrie sort de cette période avec un communisme « assoupli ». Les Hongrois ont appris jusqu'où ils pouvaient ne pas aller. La statue de Staline, déboulonnée de son socle, ne sera jamais redressée. Reste celle de Lénine qui, aujourd'hui encore, sur la place du 1^{er}-Mai, à Budapest, fait face à l'immeuble du Conseil central des syndicats hongrois. Reste aussi János Kádár, leader incontesté, aujourd'hui encore à la tête de l'Etat et du Parti socialiste hon-

grois. Reste enfin, dans les manuels d'Histoire hongrois, une tentative de « Contre Révolution » et son écrasement, intériorisés dans la mémoire collective comme une épée de Damoclès.

En 1979 — on ne cesse de l'entendre dire avant que de s'y rendre — la Hongrie est une expérience à part parmi les pays socialistes du bloc de l'Est : un régime plus libéral, plus ouvert au dialogue avec les pays occidentaux bien que ses ressortissants ne puissent quitter le sol national qu'une fois tous les trois ans, un niveau de consommation de biens et services plus élevé (il est vrai qu'à

Budapest on trouve de tout, que les magasins sont bien achalandés, que les embouteillages de six heures du soir existent bel et bien, qu'il y a foule dans les rues, que les gens sont bien habillés, même si la coupe de leurs vêtements nous évoque plutôt la mode des années 50 en France, qu'on y vante les résidences secondaires autour du lac Balaton). Une minorité « contestataire » composée d'intellectuels, d'artistes, d'enseignants, peut même s'exprimer : la récente motion qu'ils ont adressée au Premier ministre Gyorgy Lazar pour protester contre les procès de Prague n'a, apparemment, pas suscité de vague d'arrestations. Plus même, on peut se demander — comme me l'a suggéré un enseignant de l'université de Budapest — dans quelle mesure elle n'était pas souhaitée en haut-lieu ; cette lettre, adressée au Premier ministre et non au chef de l'Etat, permet de laisser voir ce que le régime, dans sa magnanimité libérale, est à même de tolérer... sans que lui-même ait à prendre parti.

De toute façon, là n'est pas le plus important vous dira-t-on. Les choses sérieuses, c'est en matière d'économie qu'on les trouve. La Hongrie n'est pas pauvre. Mais elle n'est pas riche non plus. Elle n'est surtout pas autonome. Pays d'origine et de tradition agricoles, elle peut largement pourvoir à l'alimentation de ses propres habitants et exporte même ses denrées (revoilà le foie gras), mais elle est contrainte d'importer son minerai et ses matières premières, son industrie étant fondamentalement (à l'exception de la production de bauxite) une industrie de transformation. A l'heure de la crise de l'énergie, il n'est pas de la moindre importance de savoir que la Hongrie importe les 4/5 de son pétrole dont une large part d'URSS, pas moins que de savoir qu'elle subit une période inflationniste puisque, pour compenser la hausse de prix à laquelle il a été contraint, le gouvernement a dû

consentir d'importantes augmentations de salaires — sans que le pouvoir d'achat réel s'en soit trouvé compensé.

Et l'école là-dedans ? Elle a, c'est bien évident, un rôle considérable à jouer. D'abord elle s'est édifiée sur un terrain lamentable où l'analphabétisme n'était pas une curiosité ethnologique. Ensuite elle s'est adressée à des populations rurales, souvent très arriérées, qui n'en percevaient pas forcément la nécessité. Aujourd'hui, la Hongrie s'est dotée d'un système éducatif solide, qui prend en charge tous les enfants et vise un « rendement » optimum. De la maternelle à l'université passe le mot d'ordre : il faut former des travailleurs cultivés et productifs conscients des devoirs dus au « patriotisme socialiste » et à l'« internationalisme ». L'effigie de Lénine est présente partout, y compris dans les écoles maternelles.

Structurellement, le système éducatif hongrois n'est pas sans montrer de grandes ressemblances avec le nôtre. En 1948 les écoles ont été nationalisées, à l'exception d'enseignements confessionnels, en quelque sorte sous contrat. La scolarité est obligatoire de six à seize ans.

L'école maternelle nationalisée n'est pas obligatoire : 75 % des enfants de trois à six ans en bénéficient, ce qui est encore jugé insuffisant par les autorités. De six à quatorze ans, tous les enfants suivent les cours de **l'école primaire générale** obligatoire (qui n'est pas sans rappeler la proposition d'École fondamentale du SNI-PEGC français) ; 92 % d'entre eux vont jusqu'au bout, les 8 % restants étant des inadaptés ou handicapés physiques. A partir de là, trois grandes orientations sont possibles : **l'école secondaire pour la formation d'ouvrier qualifié**, une sorte de moyen terme entre l'apprentissage et notre enseignement technique court ; elle dure trois ans ; **l'école secondaire de forma-**

tion professionnelle qui dure quatre ans et correspond grossièrement à notre enseignement technique long ; enfin le **lycée** qui dure quatre années et débouche sur le baccalauréat d'enseignement général. Suit l'université à laquelle on accède par un examen mais pour lequel sont pris en compte des points acquis dans le secondaire. La difficulté d'accès au supérieur, la sélection très rigoureuse qui y préside, évoquent plus nos grandes écoles que nos universités. Un tel système ne supporte aucun déchet. Tous les étudiants obtiennent leur diplôme et trouvent un débouché sur le marché du travail. Il n'y a pas, officiellement, de chômage en Hongrie.

Si l'« ossature » du système éducatif hongrois (à laquelle il faut ajouter la formation permanente, les cours du soir pour adultes, très nombreux) ne nous dépayse pas, son mode de fonctionnement bouleverse radicalement nos habitudes. Toujours et encore il faut se rappeler qu'en Hongrie la classe ouvrière est au pouvoir et qu'elle œuvre pour sa promotion : ainsi s'ouvre d'ailleurs la Constitution de 1949, renouvelée en 1972. Il faut aussi comprendre que le secrétaire général de la Centrale des syndicats ouvriers hongrois, c'est un peu Séguy, Maire et Bergeron en une seule personne, et au pouvoir. Et quel pouvoir : 96 % des travailleurs sont syndiqués ! Et Joseph Voksàn, le secrétaire général du Comité central du syndicat des enseignants hongrois, c'est l'André Henry d'une FEN qui regrouperait 97 % de tous les personnels de de l'Education nationale ! En Hongrie, les comités syndicaux jouissent du droit de veto, les directives sur « la coopération des organismes d'Etat et syndicaux » et sur l'exercice des droits syndicaux » sont co-signées par Joseph Voksàn et Károly Polinszky, ministre de l'Education !

Donc, au travers de ce système

éducatif, passe toute la jeunesse hongroise, mais, de palier en palier, la sélection fait son ouvrage et il est clair, net et revendiqué que ce sont d'abord les enfants d'ouvriers qui doivent passer dans le tamis. Résultat : alors que 70 % de la population active sont ouvriers et paysans, on trouve 56,6 % d'enfants de travailleurs au lycée et 43,6 % à l'université. Et c'est encore trop peu. La Hongrie a abandonné le système des quotas qui favorisait les enfants d'ouvriers. Elle l'a abandonné pour cause de « mauvaise qualité » ou plus simplement de baisse de niveau. Aujourd'hui, seuls les résultats comptent. Officiellement — car, officieusement, mais il est vrai pour une frange minoritaire (6 %), le piston fonctionne pour l'entrée dans le supérieur —, à niveau égal ou préférera l'enfant d'ouvrier à celui d'intellectuel parce que, comme l'explique Laszlo Szabo, chef de département au ministère de l'Education « il a dû travailler plus que le fils d'intellectuel pour parvenir au même résultat ». Il n'empêche que des élèves, en accord avec le principe de la sélection, se sentent frustrés lorsque, enfants d'intellectuels, ils ne peuvent bénéficier du jeu des « protections ».

Mais, des frustrations, le régime scolaire hongrois risque d'en engendrer de plus nombreuses encore. L'orientation, tout aussi « scientifique » qu'elle se veuille, n'en demeure pas moins une orientation avec tout ce que cela comporte d'autoritaire. Or la Hongrie est un pays qui n'a pas fini de se construire et qui endure aujourd'hui un grave problème : le manque de main-d'œuvre. Chronologiquement les couches agricoles, puis les femmes, ont approvisionné l'industrie en main-d'œuvre indispensable. Mais cette manne est aujourd'hui en voie d'épuisement et l'on a beau faire, créer toutes les incitations possibles (le salaire de départ de l'ouvrier qualifié est le même que celui de l'ingénieur),

on ne peut empêcher que des métiers pénibles et la vie d'usine n'attirent pas les foules. Déjà en 1977, dans la **Revue syndicale hongroise** on pouvait lire que « d'ici 1980, les entreprises de Budapest prévoient un manque d'effectifs de 30 000 personnes. Les besoins à l'échelle nationale sont le multiple de ce chiffre ». Tel est le nœud gordien d'un système éducatif qui, développant les aspirations sociales et culturelles d'un peuple, le détourne des tâches indispensables, pour la satisfaction desquelles il a pourtant été conçu (il existe en effet un effort d'adaptation de la planification scolaire à la planification économique). En Hongrie aussi existe un phénomène de mode pour des métiers et la revue syndicale indiquait que « chez les garçons la tête de liste de la popularité est tenue par le métier de monteur de télévision et de voiture automobile. Les jeunes filles aussi s'orientent vers le « côté ensoleillé » des services : elles deviennent volontiers coiffeuses, esthéticiennes, employées dans l'industrie hôtelière, mais bien rarement vendeuses ». Et récemment Joseph Voksán déclarait : « 52,8 % des jeunes poursuivant des études secondaires fréquentent les écoles secondaires de formation professionnelle, 27,2 % les écoles secondaires spécialisées et 20 % les lycées. Evidemment, aujourd'hui encore l'écart est grand entre les aspirations des parents et des enfants d'un côté et les besoins de la société de l'autre ».

Certainement, cet écart et les frustrations qu'il peut susciter n'est-il pas ressenti partout, ni par tous. Il y a tous ceux, par exemple, qui dès leur scolarité secondaire reçoivent une bourse de l'entreprise dans laquelle, une fois formés, ils iront travailler : la moitié des élèves des écoles professionnelles. Pour ceux-là, sans illusion, le chemin est tout tracé. Et l'on peut imaginer qu'il doit être possible de naître, vivre, travailler et mourir à Csepel — le Billancourt

hongrois, énorme combinat industriel de 30 000 ouvriers. Car s'il est clair que Csepel appartient aux ouvriers, la contrepartie semble à peu près certaine : les ouvriers appartiennent à Csepel (ce qui n'est pas sans provoquer une réaction offensée quand on évoque, sur place, la question...). Il n'empêche : le combinat intervient directement dans les écoles (10 écoles maternelles, 5 crèches, soit 2 300 places), il fournit des bourses aux élèves du secondaire dans 13 écoles, les ouvriers bénéficient de très nombreux avantages sociaux, financiers, culturels ; ils ont leur restaurant, leur centre culturel — très important et très utilisé —, leurs associations sportives, des facilités de logement (crédit fourni par l'entreprise pour acheter la maison construite par l'entreprise, remboursable en trente-cinq ans), des maisons de vacances, des maisons de retraite, etc.

Pourtant. Pourtant, c'est un professeur de sociologie de l'université de Budapest qui me parle du nombre inquiétant des élèves diplômés dans cette discipline, qui se suicident une fois entrés dans la vie active « parce que l'université leur a donné des instruments d'analyse du fonctionnement des entreprises et qu'ils supportent mal ce qu'ils y découvrent ». Pourtant c'est un journaliste hongrois qui demande à des sociologues hongrois réunis en table ronde, dont le compte rendu est publié dans une revue hongroise : « Dans les statistiques mondiales, la Hongrie occupe une place avancée quant à la fréquence de l'alcoolisme, des suicides et des maladies nerveuses, ce qui indique qu'on se trouve souvent en situation de ne pouvoir résoudre convenablement les conflits personnels. Un tel état de choses a-t-il un rapport quelconque avec l'état actuel de la société hongroise ? »

Au vrai, voici ce qui surprend en Hongrie, nous envoyant au

visage notre suspicion, en nous, aujourd'hui, comme une seconde nature : ces questions, on peut les poser et nul ne craint d'y répondre. Les Hongrois eux-mêmes les posent. József Timmer, secrétaire du Conseil central des syndicats hongrois, donc un homme très important, n'hésite pas à parler des résistances au changement : « Même en dix ans nous ne pourrions pas résoudre ce que nous avons à faire » affirme-t-il. Et il répète que l'école, une fois encore, sera mise à contribution : « La révolution doit être sociale, économique et culturelle. Il ne s'agit pas de substituer un capitalisme d'Etat à un capitalisme privé. Si nous n'y parvenons pas c'est que les mesures que nous avons prises ne valent rien du tout. Le socialisme doit surpasser le capitalisme dans tous les domaines. Améliorer le bien-être matériel ne suffit pas. Il faut changer l'homme lui-même. » Grâce, notamment, à l'école. En Hongrie, on prépare déjà le prochain Congrès du Parti qui doit avoir lieu en mars prochain. C'est lui qui définit les grandes orientations de la politique nationale. Au programme : le passage de la démocratie indirecte à la démocratie directe. Pas moins ! Et l'école aura un rôle très large à jouer dans cette préparation. Comme dit encore József Timmer, en Hongrie « on ne fait pas de démocratie pour la démocratie, pas d'art pour l'art. Mais nous ne nous conduirons pas comme des bouchers. Plus la couche convaincue sera intelligente et cultivée, plus ce sera efficace. Nous voulons la réunion de personnes intelligentes et sensées [...] Mais c'est un très long processus. Ce n'est pas pour aujourd'hui. Ce n'est pas pour demain ». Comme en écho lui répond un étudiant de l'université agricole de Gödöllő, fils d'agriculteurs : « Ce que faisaient mes parents était beaucoup plus romantique, mais ce que je ferai sera beaucoup plus utile. »

Jean-Pierre Vélis

Célibataires

voici des rencontres
qui vous
enthousiasmeront !



La Presse vous dit pourquoi :

"... Ion International, équipé de graphologues et de psychologues... établit pour chaque candidat son profil psychologique..."

MATCH

"... Multiplier les possibilités de choix, infimes dans la vie courante". **ELLE**

"... donner plus de chances aux générations futures en les aidant à réduire par des moyens scientifiques les risques d'erreurs..."

Anne de Vilaine

LES ÉVALUÉS

"... On cherche à ce que le coup de foudre se produise sur des bases sérieuses".

LE FIGARO

Voilà pourquoi vous allez faire,
vous aussi, LA rencontre de
votre vie.

**ION
INTERNATIONAL**

Institut de Psychologie fondé en 1950
PARIS - BRUXELLES - GENÈVE

ODD

BON GRATUIT

Veillez m'envoyer sans engagement, sous pli neutre et cacheté, le livret d'information en couleurs "Pour un couple nouveau"

Mr, Mme, Mlle

Prénom

Age

Adresse

■ ION FRANCE (ED 16) 94, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS - Tél. 526.70.85 +

■ ION RHONE-ALPES (EDR 16) 35, avenue Rockefeller, 69003 LYON - Tél. 54.25.44

■ ION BELGIQUE (EDB 16) rue du Marché-aux-Herbes, 105, Boîte 21 - 1000 BRUXELLES - Tél. 511.74.30

■ ION SUISSE (EDS 16) 10, rue Petitot, 1211 GENEVE-11 - Tél. (022) 21.75.01.

vous avez la parole

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

le temps d'apprendre à vivre

JE voudrais que le projet pédagogique de chacun soit à la mesure du temps dont il dispose et de sa compétence. Par compétence, j'entends ici surtout ce qui est de son ressort, encore que l'idée de borner ses ambitions à ses capacités puisse elle aussi guider certains choix. Mais je n'y insisterai pas : il faut savoir oser quand le risque (pour les élèves) n'est pas grand. Ce serait un autre débat.

Je m'en tiens à considérer d'abord mon crédit d'avenir, pour ce que j'en peux connaître, dans un emploi donné. Selon que j'ai une mission de remplacement de huit jours, ou de trois mois, un poste à l'année ou la classe rurale de mes rêves, je peux plus ou moins entreprendre. Considérer aussi, pour ceux qui restent, que les élèves passent.

Le plus souvent, on dispose d'un an pour parvenir à ses fins, à raison de vingt-sept heures par semaine pour une population scolaire donnée dans le premier degré, quelques heures dans le second.

Je ne suis pas maître de ce qui a précédé l'admission de mes élèves dans ma classe, ni de ce qui se passe ailleurs, ni de ce qui se passera quand ils m'auront quitté.

Il arrive qu'on se dise que c'est bien dommage, avec quelque raison, mais je pense qu'à tout prendre c'est mieux ainsi. Rien ne nous qualifie pour régenter le monde, qui n'a pas nos lumières mais préfère, l'ingrat, s'en passer. L'homme total n'est point



affaire de gouvernement, sauf stalinisme ; l'enfant total n'est pas notre affaire, sauf prophétisme missionnaire.

A quoi un élève-maître indigné me répondit un jour qu'il visait à éduquer l'enfant autant qu'à l'instruire. Fasse le métier lui conserver cet élan, et que sa classe donne toujours le spectacle de rapports bienséants et policés. Les gens de bonne éducation se reconnaissent vite, il ne faudrait pas laisser cela en privilège aux aristos.

Toutes nos activités professionnelles font référence à un projet éducatif d'ensemble, lui-même inspiré d'une idée de l'homme. Mais nous ne sommes comptables que du présent. Les visées à longue échéance diminuent ou évacuent notre responsabilité dans le résultat. Anticiper peut être malencontreux, comme de faire sauter les têtards parce qu'ils seront grenouilles. Et il faut laisser le petit homme gérer peu à peu son avenir. On ne nous demande pas tant de l'y préparer que de ne pas trop le compromettre pour ce qui dépend de nous.

Cela n'empêchera pas qu'on nous incrimine quand il faudra des coupables. J'étais à l'E.N. quand on découvrit que l'école venait de perdre la guerre (celle de 40). Nous perdons encore les guerres démographiques, économiques, sociales. Certains des nôtres font sensation, ou de l'argent, en nous accablant de tout ce que nous n'avons su empêcher. Le lampiste est allé à l'école. Il n'a donc tenu qu'à l'école qu'il devint ou non chef de gare. CQFD.



Ce qui dépend de nous, professionnellement parlant, c'est l'état présent de notre classe. Préparant un état de sortie à court terme. Horizon : juin 80 (ne surchargeons pas trop le mois de juin).

Il m'arrive même de dire, en me croyant drôle, qu'à l'orée d'une séquence qui commence à 9 heures pour durer soixante minutes, l'horizon, c'est le progrès accompli par tous à 10 heures.

Et j'aime autant qu'il donne prise à l'évaluation.

Jean Jammet

vos expériences

des enfants à la rencontre de Picasso

QUAND le Grand Palais ouvre ses portes à l'école Marie-Curie de Talant (Côte-d'Or), c'est, pour les vingt-cinq élèves de ce cours moyen, le couronnement d'un travail passionnant entrepris depuis plusieurs semaines

sur l'œuvre de Picasso.

Les élèves de la classe de M. Maucotel, directeur de cette école, ont en effet effectué le 29 novembre un voyage à Paris pour admirer les toiles, sculptures, dessins de l'artiste qu'ils n'avaient jusqu'alors étudiés que par diapositives ou photographies. C'est en collaboration avec Mme Martel, conseillère pédagogique en éducation esthétique qui a élaboré les infrastructures de la démarche pédagogique, que M. Maucotel a voulu répondre aux besoins de ses élèves en exploitant ce thème de façon aussi approfondie que possible mais en restant naturellement à un niveau d'acquisitions culturelles assimilables par des enfants de neuf à onze ans. L'entreprise n'était pas aisée car si les enfants ont été en permanence motivés, voire mobilisés, par ces activités d'éveil à dominante artistique, il restait à orienter les travaux d'approche du cubisme de manière que tous les élèves (d'origine et de formation diverses) soient aptes à suivre des activités de plus en plus diversifiées pouvant déboucher sur des « créations » personnelles.

D'où un certain nombre d'exercices et de séquences extrêmement variés, incitant les enfants à ouvrir leur sensibilité à la réalité et à la dépasser, à accepter autre chose que ce qui a un rapport étroit avec ce qu'ils connaissaient déjà :

- toucher, goûter, frapper, déchirer, transformer... sont aussi bien la manifestation de comportements instinctifs que de pulsions profondes ;

- identifier, reconnaître, organiser ses sensations... pour être apte à « lire » tous les langages ;
- utiliser des matériaux insolites... pour s'exprimer ;
- classer ses sensations yeux fermés (la boîte mystérieuse)... pour apprendre « à voir avec ses mains » puis examiner les objets (complément visuel) ;
- traduire ses sensations... et découvrir des moyens graphiques, plastiques, sonores, gestuels ;
- reconstruire mentalement un volume où la sensation s'allie à la vision, etc.

Ces séquences ont alterné avec :

- des observations dirigées de reproductions de Braque, Juan Gris, Picasso... illustrant la période cubiste, avec analyse des « déformations » qui, sans être toujours comprises, étaient cependant acceptées avec intérêt. Cette approche d'un espace nouveau, d'où sont éliminées les règles de toutes perspectives académiques, a permis aux enfants de prendre conscience des divers modes de représentations rompant avec la peinture imitative traditionnelle ;
- des interventions de M. Xifra, peintre, professeur à l'Ecole nationale des beaux-arts, qui a apporté des reproductions de l'œuvre de Picasso et a donné, à la demande des enfants, un certain nombre d'informations sur le peintre, le sculpteur et le contexte historique.

C'est donc de façon très naturelle qu'ont été abordées un certain nombre de notions historiques, concernant la montée du fascisme en Europe, en Espagne déjà, puis en Italie et en Allemagne, mais aussi géographiques. L'étude de *Guernica* a sensibilisé les élèves de façon remarquable et les prolongements prévus par le maître sur les sollicitations de l'ensemble de la classe s'avèrent extrêmement prometteurs.

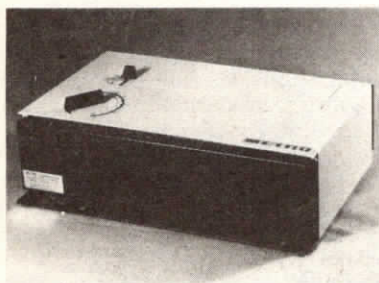
Ce travail sur Picasso a donc permis aux enfants de découvrir un monde plastique nouveau, mais cela n'a été possible que grâce à des éducateurs cultivés réellement ouverts aux réactions des enfants. C'est en ce sens qu'il demeure exemplaire.

Pierre Poitevin
IDEN Dijon III

Claude Martel
conseillère pédagogique
en éducation esthétique

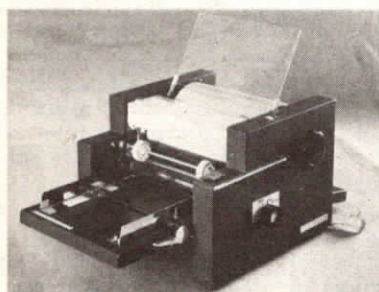
METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17



THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.

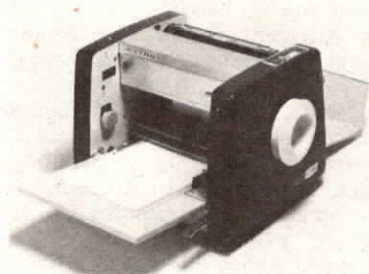


DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électriques de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique par rouleaux, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format 225 x 375 mm.

M-730 :

Duplicateur à encre et à stencil électrique. Appareil ultra-moderne, de hautes performances, pour l'impression de quelques centaines ou de quelques milliers de copies. Sécurité et facilité d'emploi exceptionnelles. Format : des plus petits jusqu'au format 220 x 340 mm.



METROLUX

Rétro-projecteur pour la projection, à la lumière du jour, de documents transparents (en diverses couleurs) établis soit à la main soit par l'intermédiaire de Thermoflex.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 625 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE



- Théâtre
- Musique
- Jeux et jouets
- Articles pour fêtes
- Activités manuelles

Catalogues gratuits sur demande



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :
« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 120 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :
HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris
**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**
C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

deux documents

Celui que la FEN consacre à la sauvegarde et au développement du sport scolaire et universitaire, en publiant dans son dernier « Cahier » l'essentiel des Assises nationales qui se sont déroulées sur ce sujet en juin 1979. Rapports introductifs, travaux des commissions, interventions des secrétaires généraux du SNEP et du SNEEPS, et conclusions d'André Henry, constituent un petit opuscule qui, en condamnant la politique à courte vue du moment, apporte nombre de réflexions sur ce problème qui concerne tous les enseignants (le n° : 6 F ; réduction de 20 % à partir de vingt exemplaires : FEN, 48, rue La Bruyère, 75009 Paris).

Une évaluation sur la formation des animateurs de centres de vacances. Deux chargées de recherche à l'Institut national d'éducation populaire, Catherine Vincent et Geneviève Zarate, ont constitué un important dossier dans le cadre des « Documents de l'INEP » (11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi) sur ce problème qui n'en finit pas d'être d'actualité : où en est la formation des animateurs de centres de vacances ? Les modèles et les relations pédagogiques en stage de formation forment les trois principaux chapitres des 140 pages de cet ouvrage, inspiré principalement de l'exemple des sessions de l'UFCV, et faisant appel

également à une étude des CEMEA. C'est dire que les auteurs se sont référés aux organismes les plus importants en matière de formation d'animateurs de centres de vacances et de loisirs.

deux revues

« Maintenant, il n'y a plus d'aveugles, ni de naïfs, mais des complices » écrivait Albert Camus. Ce jugement, qui nous concerne tous, figure sur la couverture de la revue trimestrielle **Le Cri du peuple** éditée par la Fédération internationale des Droits de l'Homme (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris — abonnement annuel : 40 F). Au sommaire des deux derniers numéros parus, l'éditorial de Daniel Mayer, faisant le point des drames les plus graves en ce monde et de l'action de la FIDH, ainsi que des articles et extraits de rapports sur les pays où règne l'arbitraire : l'Iran, la Malaisie, le Chili, l'Argentine, la Colombie... Une revue remarquablement informée, dont vous devez soutenir l'action.

Dans un certain nombre de nations, les Droits de l'Homme sont menacés ! L'analyse de la situation politique de ces pays ne se réfère pas, le plus souvent, au contexte économique qui est pourtant déterminant. Justement cette liaison se trouve effectuée dans une livraison de **Problèmes d'Amérique latine-LII** (La Documentation française, 31, quai Voltaire,

75340 Paris Cedex 07 — « Notes & Etudes documentaires », numéro double 4523-4524, 18 F), qu'il s'agisse de la politique industrielle de la Colombie, analysée par Daniel Pécaut ou des orientations énergétiques du Mexique, étudiées par Jean-Pierre Angelier. A les lire, on comprendra mieux pourquoi les interventions étrangères peuvent avoir souvent des répercussions fâcheuses à l'intérieur des pays concernés.

un livre

Deux siècles d'immobilisme législatif perpétuent chez nous l'image révolue d'un chasseur campant sur les ruines de la Bastille ! Au cours d'une épaisse et vigoureuse étude, étayée de références juridiques et nourrie de sagacité, Jehan de Malafosse s'attache à montrer pourquoi la protection de la nature et l'exercice de la chasse présentent, en notre pays, l'aspect d'un conflictuel amalgame de prospective et de préhistoire. Ce livre exemplaire, qui s'intitule **Droit de la chasse et protection de la nature** (PUF, coll. « Droit aujourd'hui », 489 p., index), nous prouve que l'on ne saurait indéfiniment restaurer l'œuvre du passé, même au niveau du droit. Il a, au surplus, l'immense mérite d'esquisser la voie à suivre si l'on veut se doter de principes nouveaux, seuls susceptibles de modifier les mentalités, dans une France qui est actuellement en la matière la lanterne rouge de l'Europe.

on rappelle

■ **LES INSTRUCTIONS** pour les vœux de première affectation des professeurs débutants en vue de la prochaine rentrée scolaire (circulaire des 7 et 12 décembre 1979 - B.O. n° 46).

on majore

■ **LA REMUNERATION** des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1^{er} décembre 1979. Le traitement de base est fixé à 15 237 F (décret du 4 décembre 1979 - B.O. n° 46).

on modifie

■ **LES CONDITIONS** d'admission à l'Ecole centrale des arts et manufactures (arrêté du 30 octobre 1979 - B.O. n° 45).

■ **LA LISTE** des diplômes exigés des candidats aux concours d'intendant universitaire (arrêté du 9 novembre 1979 - B.O. n° 45).

■ **LE CLASSEMENT** indiciaire de certains personnels des universités (décret du 27 novembre 1979 - B.O. n° 46).

■ **L'ORGANISATION** du concours d'entrée à l'ENS et à l'ENS de jeunes filles à compter de 1980 (décrets du 4 décembre 1979 - B.O. n° 46).

■ **LE STATUT** des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques (décret du 20 novembre 1979 - B.O. n° 46).

■ **LA DUREE** des épreuves d'admission de diverses agrégations (arrêtés du 14 novembre 1979 - B.O. n° 46).

■ **LA DUREE** de certaines épreuves orales du CAPES (arrêtés du 14 novembre 1979 - B.O. n° 46).

on annonce

■ **UN CONCOURS**, en 1980, pour le recrutement d'inspecteurs de l'informa-

tion et de l'orientation : huit postes (arrêté du 15 novembre 1979 - B.O. n° 45).

on fixe

■ **LE NOMBRE** d'élèves à admettre dans les différentes écoles normales supérieures au concours de 1980 (arrêtés du 3 décembre 1979 - B.O. n° 45).

■ **LE NOMBRE** de nominations de professeurs et professeurs stagiaires (PEGC et certifiés) au titre des conditions exceptionnelles d'accès à ces corps (quatre arrêtés du 19 novembre 1979 - B.O. n° 45).

on précise

■ **LES REGLES** à suivre pour l'utilisation de solutions industrialisées pour la construction d'écoles élémentaires et maternelles (circulaire du 7 novembre 1979 - B.O. n° 45).

■ **LA LISTE** des postes à pourvoir dans les établissements du second degré à caractère expérimental pour la rentrée scolaire 1980-1981 (circulaire du 7 décembre 1979 - B.O. n° 45).

■ **LES MODALITES** du changement de département des instituteurs titulaires et stagiaires par voie de permutation, en vue de la rentrée scolaire de 1980 (circulaire du 7 décembre 1979 - B.O. n° 45).

■ **LA PROCEDURE** à suivre en ce qui concerne l'établissement et l'acheminement des demandes de mutation présentées par les personnels enseignants des corps nationaux du second degré au titre de la rentrée scolaire 1980-1981 (arrêté et circulaire du 7 décembre 1979 - B.O. n° 45).

■ **LA SITUATION** des personnels de documentation du ministère de l'Education et du ministère des Universités, catégorie A (circulaire du 14 décembre 1979 - B.O. n° 46).

■ **LES REGLES** applicables aux demandes de mutation des adjoints d'enseignement pour la rentrée scolaire 1980-1981 (arrêté et circulaire du 7 décembre 1979 - B.O. n° 46).

prêts conventionnés

Que faut-il entendre par « prêts conventionnés » ? Dans quel cas et comment peut-on obtenir un prêt de ce type ?

Les prêts conventionnés peuvent être accessibles soit après épargne préalable, soit sans épargne préalable, le taux étant évidemment inférieur dans le premier cas.

Tout citoyen peut obtenir un prêt conventionné pour son habitation principale : construction d'une maison individuelle, acquisition d'un logement neuf, éventuellement amélioration d'un logement.

L'habitation envisagée doit répondre aux normes de surface habitable minimales et aux normes maximales de prix au mètre carré variant selon la zone géographique et l'opération financée.

Le montant du prêt ne peut excéder 80 % du coût de l'investissement et il ne peut être consenti aucun autre prêt pour le financement de la même opération, à l'exception des prêts assimilables à l'apport personnel (épargne-logement par exemple).

La durée du prêt pour achat ou construction de logement ou amélioration d'un logement ancien est au minimum de dix ans, au maximum de vingt ans. Les taux sont aux environs de 8,75 % à 9 % selon le cas.

Les renseignements sur ces prêts peuvent être demandés aux organismes de crédit des fonctionnaires, comme la CASDEN-BP, 87, rue Notre-Dame-des-Champs, 75272 Paris Cedex 06, ou le CSF, 9, Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris.

imposition des couples divorcés

J'ai obtenu le divorce en juin dernier. J'aimerais savoir comment procéder pour la prochaine déclaration de revenus. Que doit déclarer chacun des conjoints après le divorce ?

L'année du divorce (ou de la séparation) les conjoints doivent déclarer leurs revenus comme suit :

- le mari déclare ses revenus personnels pour l'ensemble de l'année et les revenus acquis par sa femme du 1^{er} janvier à la date du divorce ou de la séparation ;

- la femme déclare ses revenus personnels acquis depuis cette date jusqu'au 31 décembre de l'année.

Chacun des époux ou ex-époux est considéré comme marié pour le calcul de son impôt (il bénéficie de deux parts, indépendamment des parts supplémentaires attribuées pour les enfants à charge).

Les années suivantes, chacun des ex-conjoints est considéré comme chef de famille et doit déclarer ses revenus propres et ceux des personnes à sa charge.

En ce qui concerne les enfants à charge, l'année du divorce ou de la séparation, le mari compte les enfants à la charge du foyer au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, la femme compte à sa charge les enfants dont elle a la garde après la séparation. Les années suivantes, les enfants sont à la charge de l'époux à qui le tribunal en a confié la garde.

musées de France

J'aimerais savoir combien il existe de musées en France et à quelle administration ils sont rattachés. Ont-ils tous le même régime de fonctionnement ?

Au total, il existe en France environ 1 200 musées ouverts au public dont un millier dépend de la direction des Musées de France au ministère de la Culture et de la Communication. Ces musées ont des statuts différents. On les classe généralement en quatre catégories : les musées nationaux, les musées classés et contrôlés, les musées d'histoire naturelle, les musées privés.

Les trente-quatre **musées nationaux** sont presque tous situés à Paris ou dans la région parisienne.

Les **musées classés et contrôlés**, dits aussi « musées de province », appartiennent pour la plupart aux communes, aux départements ou à des associations culturelles. Ils sont ouverts à tous et les conditions d'entrée sont variables.

Les **musées d'histoire naturelle** sont au nombre de deux cents environ ; ils dépendent du ministère des Universités par l'intermédiaire du très important Muséum national d'histoire naturelle à Paris.

Les **musées privés** appartiennent à des personnes privées ou à des associations à but lucratif.

Les membres des associations de jeunesse, les élèves et étudiants bénéficient généralement de conditions particulières pour l'entrée dans les musées des trois premières catégories citées.

classes artistiques

Il existe des classes artistiques à horaires aménagés dans certaines écoles et certains collèges. En quoi consistent ces classes ? Pouvez-vous me donner quelques renseignements sur ce qu'on y fait ?

Les classes artistiques à horaires aménagés (pour la musique et la danse) ont été instituées par une

collaboration entre le ministère de l'Education et le ministère de la Culture et de l'Environnement.

Elles comportent un allègement de l'horaire des enseignements généraux, nécessaire pour permettre l'enseignement artistique, ce qui entraîne un aménagement des programmes pour qu'ils restent, dans l'ensemble, conformes à ceux des classes traditionnelles. Les classes d'enseignement artistique à horaires aménagés demandent aux élèves une forte capacité de travail.

Les classes à horaires aménagés, en musique et en danse, vont du cycle élémentaire (CE1) à la classe de troisième de collège. A la fin de cette classe, les élèves ont le choix entre plusieurs voies :

- des études générales menant au baccalauréat A6, baccalauréat littéraire avec option musicale, en entrant en 2^e A6 ;

- des études plus spécialisées à caractère technique et professionnel menant au baccalauréat de technicien F1 (option instrument ou option danse), en entrant en classe de 2^e T5 ;

- des études très spécialisées à caractère professionnel menant au brevet de technicien des métiers de la musique et au brevet de technicien facture instrumentale (option assistant luthier ou assistant archetier).

René Guy

Important Editeur Parisien

recherche pour ses différentes collections

manuscrits inédits de romans, poésies, essais, théâtre.

Les ouvrages retenus feront l'objet

d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adressez manuscrit et C.V.
à la Pensée Universelle
4, rue Charlemagne, 75004 Paris
Tél. 887.08.21.



Conditions d'édition fixées
par contrat. Notre contrat habituel
est défini par l'article 49
de la loi du 11 mars 1957
sur la propriété littéraire.

en étudiant la commune

Si les enfants, par la voie des médias ont déjà entendu parler d'élections, de vote du budget ou de ministres, leurs connaissances en matière d'organisation administrative ou de droit constitutionnel sont très minces. C'est pourquoi, sans se lancer dans une vaste étude qui engloberait la France entière, ce qui serait trop ardu pour des élèves de l'école primaire, il est possible de remédier partiellement à cet état de fait en étudiant la plus petite division administrative du territoire, qui est la commune.

Ce sujet, plus accessible aux enfants parce que plus familier, doit néanmoins, pour des raisons de cohérence, être replacé dans l'ensemble auquel il appartient ; exemple en ce qui concerne la division territoriale : la France est divisée en départements ; chaque département comprend plusieurs arrondissements qui se subdivisent en cantons ; dans

chacun d'eux se trouvent un certain nombre de communes.

La commune, et plus particulièrement celle dans laquelle habitent les élèves, sera définie par sa superficie, sa population et la façon dont elle est organisée sur le plan administratif.

la superficie

Les enfants peuvent trouver tous les renseignements nécessaires à la mairie. Après enquête et de retour en classe, l'instituteur propose un travail par groupe sur des plans cadastraux. Tracer les limites de sa commune, situer l'endroit où l'on habite, l'école ou tout autre lieu, colorier en rouge les zones habitées, en vert les champs, en marron les bois ou forêts et comparer les surfaces coloriées, (etc.), tels sont les principaux exercices de recherche qui présupposent une étude de l'utilisation des cartes (seules les cartes dont l'échelle est égale ou supérieure à 1/50 000 sont retenues).

Le même travail est effectué pour la commune voisine, ce qui permet d'établir des comparaisons.

la population

Là encore, les informations sont à trouver à la mairie. Après avoir pris connaissance des résultats des derniers recensements, consulté les registres d'état civil et questionné les personnes compétentes en la matière, les enfants ordonnent les renseignements recueillis et les traduisent sous forme d'un graphique ou d'un tableau.

Trois grands types de répartition sont retenus :

- la répartition par sexes ;
- la répartition par groupes d'âges, qui est l'occasion de calculs de pourcentages ;
- la répartition géographique qui fait intervenir la notion de densité et

nécessite l'utilisation d'un plan cadastral.

Mais on peut donner une dimension historique à cette étude en se référant aux statistiques d'état civil des années précédentes ou simplement une dimension plus large en situant la population locale dans la population française.

l'organisation administrative

Il importe de faire découvrir aux enfants les deux aspects du statut de la commune :

- c'est une circonscription administrative de l'Etat ;
- elle est chargée de gérer les intérêts locaux.

C'est pourquoi, en un premier temps, les élèves indiquent ce que recouvre, selon eux, le terme de commune et énumèrent tout ce qui leur semble relever de son domaine. Afin de vérifier les assertions ou hypothèses avancées, il est nécessaire de recourir à l'enquête et donc d'interroger au moins une des personnes qui occupent un poste de responsabilité à ce niveau. Grâce à ce travail et avec l'aide de l'instituteur, les élèves découvrent ce qu'est un maire, un conseiller municipal, un adjoint, le rôle et les pouvoirs de chacun d'entre eux et la façon dont ils les exercent. Mais les réponses obtenues appellent souvent d'autres questions (Qu'est-ce qu'un budget ? D'où proviennent les ressources et recettes de la commune ?...) ou nécessitent des explications au niveau du vocabulaire (Qu'appelle-t-on voirie, domaine privé ou public, urbanisme... ?).

La collecte des renseignements terminée, il ne reste plus qu'à trouver une représentation qui rende compte le plus clairement possible de l'organisation de la commune. Signalons, toutefois, qu'il est important de mettre l'accent sur le mode de recrutement des responsables (âge minimum des candidats, des électeurs, scrutin, durée du mandat, etc.) et, par ce biais, d'étudier les élections en France.

Claire Méral

toujours disponibles

**ARTICLES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS DANS
l'éducation
DE 1974 À 1977**

64 pages 21 x 30 cm
12 F

Commandes à **l'éducation**
2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

CCP 31 680 34 F La Source

objectifs pédagogiques

César Birzée

Rendre opérationnels les objectifs pédagogiques

PUF, coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », 224 pages

« De l'analyse des principales techniques d'opérationnalisation des objectifs pédagogiques, une conclusion s'impose ; c'est qu'il n'existe pas jusqu'à présent une technique idéale, également valable pour tous les contenus et toutes les alternatives de l'éducation. » Cette phrase plutôt pessimiste, l'auteur la formule après l'examen de treize techniques d'opérationnalisation des objectifs pédagogiques, et avant de proposer une synthèse personnelle.

L'examen des treize techniques, qui constitue la part la plus importante du livre, est, pour le formateur, extrêmement intéressant car il met en relief des différences de conception très importantes entre les auteurs qui ont travaillé à cette question. Il met notamment en évidence que la définition des objectifs opérationnels en termes de comportement « finals » ou terminaux, classiquement connue, n'est qu'une des techniques. Chaque examen est suivi d'une appréciation critique qui sera bien utile au lecteur, pour remettre l'ensemble dans une perspective de présentation de cette question. L'ensemble est cependant très technique et ne se lit pas avec facilité.

La synthèse de César Birzée, qui, dans un premier chapitre a rappelé avec beaucoup de rigueur les critères de l'opérationnalisation en différenciant très clairement le critère de performance du critère de compétence, porte sur trois éléments :

- la durée d'action, avec une préférence nette pour les objectifs définis par des performances immédiates ;
- les composantes de l'objectif opérationnel limitées au nombre de trois (modification qualitative des capacités de l'élève, situation d'apprentis-

sage, niveau de réalisation) ;

- les contraintes (conscience de l'intensité des modifications éducatives préconisées — coût — rapport aux programmes scolaires).

Il ne s'agit pas là d'un livre permettant un abord premier de la notion d'objectif pédagogique, mais bien d'un ouvrage de synthèse éclairant de façon particulièrement riche et nuancée une des questions-clés de la pédagogie actuelle, tout au moins au plan théorique.

Bruno Bettelheim

Survivre

Robert Laffont, coll. « Réponses », 500 pages

Recueil de conférences et d'articles, il y a en fait trois livres dans cet ouvrage et seul le moins épais des trois concerne directement le pédagogue, celui où Bettelheim évoque la nécessité de la prise en compte du principe de réalité dans toute éducation (par opposition au principe de plaisir), le problème des blocages scolaires et son interprétation de l'œuvre de Neill à Summerhill. Dans les trois cas, les idées développées nous accrochent : importance et rôle de la peur dans l'éducation (« Il faut que l'enfant ait peur de quelque chose si on veut qu'il s'applique au travail scolaire malgré ses difficultés ») ; conscience et inconscience chez l'enfant du « droit de réussir » ; remise en perspective de la philosophie naïvement rousseauiste de Neill qui ne se rendait pas compte que tout le succès de son école venait de ce que les enfants s'identifiaient à lui.

Mais ces considérations psychopédagogiques s'intègrent dans un contexte beaucoup plus vaste et qui vaut son titre à l'ouvrage, celui de la réflexion que l'ex-directeur de l'École orthogénique de Chicago a développée autour de son expérience personnelle des camps de Dachau et de Buchenwald. Ces réflexions cons-

tituent la partie la plus importante de ce gros livre qui, comme les précédents, se lit sans difficultés. Elles montrent comment l'expérience psychiatrique et psychanalytique de Bettelheim lui a permis de survivre : « Sans les lumières de la psychanalyse j'aurais été incapable de comprendre le pourquoi et le comment de l'effet que le camp de concentration produisait sur les individus ; je n'aurais pas davantage compris comment certains deviennent psychotiques ni ce qu'il fallait faire pour les amener à sortir de leur mort psychologique et à retourner à la vie. » Car là est la charnière entre « la limite extrême » ou « le comportement dans les situations extrêmes » ; le liant de toutes ces prestations est peut-être « le vide de tout espoir ». C'est lui qui amène l'auteur, en un troisième volet, à mettre en relation l'homme et la femme jeunes et la société des années 70 (« Aliénation et autonomie », « Une jeunesse dépassée », « A propos de la révolution sexuelle », etc.).

On comprend alors pourquoi il m'a semblé indispensable de parler de cet ouvrage dans une revue pédagogique : il est le regard, critique et lucide, qu'un psychiatre, dont la vie a été orientée vers la thérapie des enfants qu'un milieu a profondément traumatisés, porte sur ces milieux, qu'ils soient exceptionnels en horreur ou apparemment normaux et réguliers, milieux dont nous sommes et dont nos élèves sont, plus ou moins, les héritiers.

Giulio Girardi

Une éducation pour libérer l'homme

Préface de Paulo Freire

L'Harmattan, 200 pages

Nous avons trouvé un avant-goût de ce livre dans les articles qu'en 1973 Girardi publia dans la revue **Orientations**. Déjà à cette époque il était exclu de l'Institut de sciences et de théologie des religions de l'Institut catholique de Paris et de l'Université salésienne de Rome ; car il ne gardait point — pas plus qu'il



ne la garde aujourd'hui — la neutralité politique et la bienveillance irénique qu'exigent les Pouvoirs lorsqu'on parle de l'école.

Pour lui, la pédagogie n'est pas neutre et, pis encore, les problèmes fondamentaux de la pédagogie ne sont pas des problèmes pédagogiques. Aussi sa pensée, son analyse classiste de la crise de l'école (inadaptation de l'école ou inadaptation de la société ?) engage-t-elle nécessairement le lecteur dans l'action. L'action c'est, dans un premier moment, la recherche, la mise au jour des problèmes qu'habituellement on se cache ; la mise au jour, l'analyse des problèmes socio-pédagogiques que l'on occulte derrière de « grands mots » (« homme », « liberté », « société », « renouveau », etc.) qui, paradoxalement, se vident de tout sens dès qu'ils font l'accord de tous.

La pédagogie libératrice dont rêve Girardi exclut tout système où s'institutionnaliserait la domination économique, politique, culturelle, religieuse, d'un groupe, d'une classe, d'un pays... Mais ce refus affirmé de tout système autoritaire conduit à une alternative politique à laquelle ne correspond aucune région du présent. Ce que propose Girardi est possibilité du futur.

Robert Gloton

Au pays des enfants masqués

Casterman, coll. « Orientations E3 », 280 pages

Robert Gloton n'aime pas parler de lui et lorsque ses amis et les circonstances le forcent (presque) à raconter sa vie, il s'arrange pour expliquer surtout ses « relations » avec les autres. Un bel exemple d'existence tout entière consacrée à aider son prochain, les instituteurs, les élèves-maitres et plus encore les enfants « masqués ».

Robert Gloton a la foi. Rien de mystique là-dessous : simplement, la foi laïque en l'utopie, pour « construire un monde où il ferait bon vivre pour tous [...], où l'éducation viserait à assurer pour tous la réus-

site humaine, c'est-à-dire l'épanouissement personnel maximum, condition d'une vie heureuse dans la liberté ». Pour y parvenir, il a choisi une voie difficile : il s'agit d'ôter leur masque aux enfants scolarisés. Pour cela, l'école devra s'adapter à l'enfant. Révolution copernicienne d'importance puisque c'est presque toujours le contraire : à l'école, l'enfant est un objet qui absorbe de la nourriture toute préparée, en fonction d'objectifs utilitaires.

Ecrit sur le mode du récit intimiste, ce livre est un message d'espoir et une vision optimiste, mitigé de réalisme et de prudence : une bien belle leçon que tout le monde devrait méditer.

Collectif ICEM/Pédagogie Freinet

Perspectives d'éducation populaire

Maspero, « Petite collection » n° 230, 272 pages

Une approche synthétique claire, concrète, de la pédagogie Freinet, un demi-siècle après que le novateur de

Saint-Paul-de-Vence eût jeté les bases d'un enseignement articulant le savoir sur le réel vécu des enfants et donnant à ceux-ci le droit de s'exprimer et de prendre leurs responsabilités.

L'ouvrage, après avoir effectué l'analyse du système actuel et tracé, en contrepoint, les grandes orientations de la pratique éducative inspirée de Célestin Freinet, fournit les éléments d'une stratégie permettant de battre en brèche l'endoctrinement idéologique de l'école capitaliste ; puis il présente les revendications de l'ICEM, sans lesquelles un véritable changement de l'école et de l'éducation ne saurait se concevoir.

Livre militant, cet ouvrage est aussi un excellent moyen de situer le Mouvement Freinet depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Il permet également de se rendre compte combien l'institution scolaire est lente au changement, au sein d'une société aux mutations de plus en plus rapides, et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

pratique de la pédagogie

René Thimonnier, Jean Desmeuzes

Les 30 problèmes de l'orthographe

Hachette, coll. « Classiques Hachette », 224 pages

Nul n'ignore que le nom de Thimonnier est lié à une longue recherche ayant mis en lumière les éléments de cohérence de notre système phonético-graphique et à un exposé de sa théorie dans des ouvrages de base tels que **Le système graphique du français** (Plon) ou **Le code orthographique** (Hatier), notamment.

Le présent ouvrage est une application simplifiée de la théorie « raisonnée » due à René Thimonnier. Il aborde trente problèmes que l'auteur considère à juste raison comme essentiels, fournit pour chacun d'eux les lois de fonctionnement et les méthodes d'application. Conçu pour être utilisé isolément, aussi bien par

des élèves des premier et second cycles que par des adultes, il offre à chaque séquence des exercices de contrôle dont les utilisateurs trouveront les corrigés en fin d'ouvrage.

Pratique, clair, concis, ce nouvel ouvrage répond aux modalités d'une pédagogie renouée de l'orthographe, telle qu'elle est définie dans la circulaire du 14 juin 1977. Il se prête parfaitement, au surplus, aux nécessités de l'auto-enseignement.

François Pasqualini

L'anglais commercial en souriant

Rijois, 208 pages

Jean Autret

Jeux d'anglais for all beginners

Magnard, 192 pages

Les Anglais — donc les anglicistes et les anglophiles — sont des humoristes : c'est bien connu ! Même en

pédagogie. Nous avons déjà signalé ici l'attrait d'un livre tel que **English on the rocks**. En voici deux autres, tous deux édités au cours de l'année qui vient de s'achever.

L'ouvrage de François Pasqualini, destiné à des personnes maîtrisant passablement la langue de Shakespeare, mérite pleinement le sourire signalé dans son titre. Quant à la précision « anglais commercial » elle signifie que les tournures, ambiguïtés, anglicismes, dont l'auteur nous fournit les clés, sont issus d'exemples concrets relatifs aux affaires et non pas que la lecture d'un tel ouvrage serait de peu d'utilité pour nous ou nos élèves. Apprendre une langue, c'est en saisir les nuances dans toutes les situations et connaître les diverses acceptions d'un terme. Un exemple : un « annoncer », en anglais, est l'équivalent de notre « speaker », magnifique illustration de « faux-frère » et d'« emprunt illégitime ». Le livre de Pasqualini est bourré d'expressions idiomatiques, de locutions courantes introuvables généralement dans les dictionnaires, et même de jeux de mots. Il est à la fois un excellent entraîneur pour l'oral et un divertissement...

A propos de divertissements, l'ouvrage de Jean Autret propose cent « jeux » classés dans un ordre de complexité croissante, qui permettent aux débutants de se distraire tout en se familiarisant avec la langue. Devinettes, énigmes, mots croisés, mots à compléter, ou à éliminer, anagrammes, scrabbles, etc. Voilà une idée de la variété du contenu de ce livre. On y rencontre la fameuse devinette de l'œuf : « Qu'est-ce qu'on lance blanc et qui retombe jaune ? », dont l'énoncé se construit en complétant un mot manquant dans chacune des onze phrases proposées. Dans tous les cas, ces « jeux » répondent à des acquisitions linguistiques précises. Amusement et efficacité voisinent donc tout au long du livre.

**Notes de lecture établies par
Bernard Blanc, Christian Cousin,
Pierre Ferran et Yves Guyot**

la RTS vous propose

« petites histoires électriques »

Au cours du mois de janvier, cette série, annoncée dans notre n° 400 du 8 novembre dernier et diffusée le dimanche à 9 h 30 sur Antenne 2, proposera trois émissions auxquelles participeront Dominique Folliot, médecin du travail à EDF-GDF, et Roland Auber, ingénieur en chef à la Fédération nationale de l'équipement électrique :

• **le 13 : Une installation très ordinaire.** A la demande du locataire d'un appartement, un électricien vérifie l'installation électrique ; celle-ci ne présente pas toutes les garanties de sécurité. Des modifications urgentes sont donc à faire : pourquoi, comment ?

• **le 20 : Des appareils à histoire.** Peut-on disposer chez soi de tout le courant électrique nécessaire pour faire fonctionner ensemble un nombre élevé d'appareils ? Comment brancher un appareil dans de bonnes conditions de sécurité ? Des réponses à ces questions sont données par l'intermédiaire de trois histoires présentant des cas différents.

• **le 27 : Retour à la terre.** A quoi sert la prise de terre ? Qu'est-ce qu'un disjoncteur différentiel ? Avec un électricien, nous suivons le trajet du fil de terre qui relie le réfrigérateur à la terre dans la cave de l'immeuble. Un agriculteur raconte un accident survenu à des porcs, accident que la présence d'un disjoncteur différentiel et d'une prise de terre correcte aurait permis d'éviter.

un documentaire

Sur TF 1, le jeudi 17 janvier à 16 heures, le film **L'adaptation : des Antillais à Paris** présente les différences entre le milieu d'origine et le milieu d'accueil et souligne les problèmes d'adaptation que pose, pour les Antillais, la migration en France et la façon dont ils sont — ou pas — résolus. La réalité économique, sociale, démographique, culturelle des Antilles, les origines sociales des migrants, leur « installation » dans les habitudes de vie françaises (travail, logement, nourriture, climat...) sont traitées à tour de rôle, souvent grâce à des interviews réalisées dans des foyers de jeunes travailleurs.

stages

■ L'institut national d'éducation populaire organise des stages de formation destinés aux formateurs et aux animateurs :

- construction et manipulation d'objets sonores du 14 au 19 janvier ;
- prise de son - montage, du 19 au 20 janvier ;
- initiation au langage plastique, du 21 au 25 janvier ;
- l'expression corporelle : forme dansée, du 21 au 26 janvier ;
- peinture et imagination, du 26 au 27 janvier ;
- communication et relations humaines, du 29 janvier au 1^{er} février.

Pour tous renseignements et inscriptions : Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-11.

■ Fonctionnement et entretien du matériel vidéo.

Ce stage, proposé par l'association Media-Jeunesse, se déroulera du 28 janvier au 2 février à l'INEP de Marly-le-Roi. Il est destiné aux éducateurs et formateurs qui utilisent la vidéo (noir et blanc) dans l'action socio-éducative et qui souhaitent connaître le fonctionnement de leurs appareils et en assurer la maintenance. Le programme comprend une partie théorique (principes fondamentaux de l'électronique, fonctionnement général des appareils, magnétoscope, caméra, téléviseur), et des exercices pratiques sur les matériels couramment employés. Une partie du stage est réservée à la fabrication des câbles de liaison et à la soudure. Renseignements et inscriptions : Media-Jeunesse, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-88-78.

■ Aspects d'une civilisation — le

Maghreb : région d'origine d'une immigration. Sur ce thème, les CEMEA organisent en 1980 des stages pour une meilleure connaissance des cultures d'origine et des réalités socio-économiques des trois pays du Maghreb et pour une sensibilisation aux conditions de leur immigration et une réflexion sur la confrontation de civilisations différentes. Ils se tiendront à Nice, du 21 au 26 janvier ; à Marseille du 17 au 22 mars ; à Chatenay-Malabry du 5 au 10 mai ; à Lille du 22 au 27 septembre ; à Voiron du 1^{er} au 6 décembre. Ces stages, ouverts à tous, sont animés par des équipes franco-maghrébines et agréés comme unités de valeur du CAPASE par le ministère de la Jeunesse

et des Sports et reconnus pour la formation professionnelle. Pour tous renseignements : CEMEA, Coopération internationale, 2 bis, rue de la Bourie-Blanche, 45000 Orléans.

formation

■ **Le Centre national de télé-enseignement de Toulouse** permet de poursuivre ou reprendre des études par correspondance. Il s'adresse à tous ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent fréquenter un établissement scolaire ou une faculté :

- adultes désireux de se promouvoir socialement et qui peuvent bénéficier des cours qui vont de l'apprentissage de la lecture jusqu'aux préparations du CEPA et du BEPC ;

- enfants d'âge scolaire des classes élémentaires ;

- élèves des terminales A, B, C, D, ainsi qu'à ceux qui veulent préparer un baccalauréat de sciences médico-sociales (seconde T4, première et terminale F8) ;

- étudiants qui préparent le CAPES de lettres classiques, lettres modernes, philosophie, portugais.

Pour renseignements complémentaires : CNTÉ, 109, rue Vauquelin, 31051 Toulouse Cedex. Tél. : (61) 41-11-71.

rencontres

■ **Les deuxièmes Rencontres internationales du cinéma de Saint-Etienne**, inaugurées le 9 janvier, se dérouleront jusqu'au 5 février. Elles s'appuieront sur quatre orientations : rencontre du public et des œuvres ; rencontre du public et des auteurs ; rencontre des auteurs entre eux ; rencontre des œuvres ainsi que des démarches, perspectives et contextes qui les sous-tendent. A l'honneur : le cinéma hongrois (une trentaine de films), le cinéma espagnol (une trentaine de films également) et le cinéma français (une quarantaine de films). Un hommage à Francesco Rosi complètera ce programme. Chaque week-end, à la Maison de la Culture de Saint-Etienne des colloques prolongeront les projections. Pour tous renseignements : Rencontres internationales du cinéma, Maison de la Culture et des Loisirs, Jardin des Plantes, 42100 Saint-Etienne. Tél. : 25-35-18, poste 09.

exposition-débat

■ **Les chemins de l'image — l'audiovisuel à l'atelier des enfants**, jusqu'au 20 janvier au Centre Georges-Pompidou. Cette année l'Atelier des enfants ouvre aussi ses portes aux adultes. Quatre expositions, d'un mois chacune, vont faire connaître aux parents, aux éducateurs et aux enseignants, une démarche pédagogique basée sur le jeu, l'observation et l'éducation sensorielle, pour développer l'imagination et la créativité de l'enfant. **Les chemins de l'image** présentent, en une première étape, l'utilisation de l'audiovisuel : photographie, vidéo, Super 8, cinéma d'animation, ces quatre techniques entraînent des animations très différentes centrées sur l'image fixe ou sur l'image animée. Travaux d'enfants, propositions et animations, montages audiovisuels et films complètent cette exposition ouverte aux jeunes de sept à quatorze ans tous les jours de 14 à 19 heures, sauf mardi et dimanche. **Un débat est fixé le samedi 19 janvier** de 14 à 20 heures dans la petite salle du premier sous-sol du Centre. Tous les animateurs ayant une pratique de l'audiovisuel avec des enfants et des adolescents et qui souhaitent témoigner de leurs expériences sont conviés à y participer.

notez aussi

■ **Un concours : « Dix mille et une comptines »**. Destiné aux enfants de cinq à onze ans (de la grande section de maternelle au CM 2), ce concours, placé sous le patronage du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, est lancé conjointement par Auvadis, Centurion-Jeunesse et FR 3 Radio. Sur leur demande, instituteurs, institutrices, chefs de chœur des chorales d'enfants recevront un dossier pédagogique — préparé par une musicologue et une éducatrice — suscitant des expériences d'animation musicale sur le terrain. Toutes les classes participant au concours (les enfants travailleront sous la direction de l'enseignant ou du chef de chœur) recevront des livres, des disques, des cassettes et autres cadeaux. **Date de clôture : 30 mars**. Pour recevoir les bulletins de demande de participation et pour obtenir des renseignements complémentaires : « Dix mille et une comptines », 49, rue Polonceau, 75018 Paris.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastlé, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adellis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michèle Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blas, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schachtel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

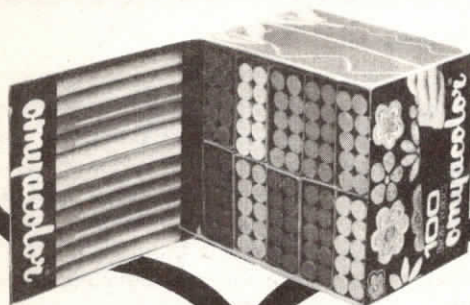
bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lizarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémindard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

omyacolor®

craies à tableaux

Véritable craie de Champagne, grâce à son enrobage spécial, vous pouvez saisir la craie **OMYACOLOR** à pleine main et garder les doigts nets.



vous présente
omyacire®

LE
NOUVEAU
CRAYON

Cire

spécialement
étudié pour
l'école maternelle

Fabriqué en cire stabilisée très résistante, ne s'amollissant pas à la chaleur, sans aucune toxicité. Ecriture ferme et franche sur les surfaces. Couleurs vives et gaies, avec possibilité de superposer les couleurs de base. Permet aux jeunes de s'exprimer facilement par le coloriage et le dessin.



LA BOITE DE
LA CLASSE

omyacire 96
pratique et économique
96 crayons format
classique pour
tous les âges.

omyacire 40
pour petites mains

omyacire



est distribué par :
omyacolor
En vente
chez votre papetier

ETUI-ESSAI GRATUIT

Echantillons : OMYACOLOR
OMYACIRE

Bon à retourner rempli à :
OMYACOLOR
51240 SAINT-GERMAIN-LA-VILLE

NOM
ECOLE
ADRESSE
FOURNISSEUR

RUSH ED.



BARTHE-ROTOFLUID

POUR UN BUDGET RAISONNABLE :
LA VRAIE HAUTE FIDÉLITÉ

20 + 20 watts sinus

★

10 à 40 000 Hz ± 1 dB
Distorsion à 20 W : 1 000 Hz ≤ 0,3 %
Signal bruit à 20 W : 65 dB



MINI B.A.

CHAINE
COMPACT
ROTOFLUID
PRO III

socio ampli
ROTOFLUID PRO III
420x350x170

MINI B.A. 330 x 230 x 175

50 Hz à 18 K Hz
Puissance en régime continu : 13 W

ou
JUNIOR 580 x 320 x 270

35 Hz à 18 K Hz
Puissance en régime continu : 20 W

ou
Toutes enceintes de grande qualité

PLATINE ROTOFLUID PRO III

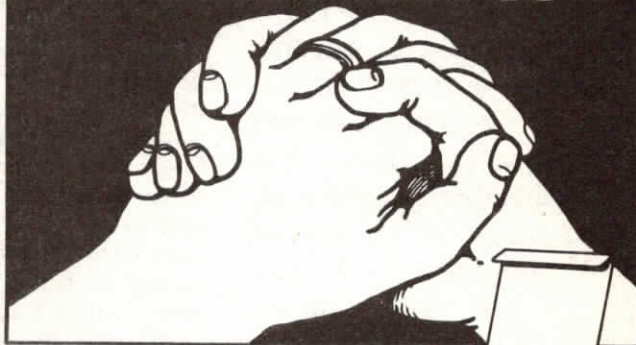
- bras professionnel
- moteur synchrone
- 16 pôles 375 tr/mn
- transmission courroie
- fréquence résonance < 20 Hz
- rumble meilleur que - 50 dB
- précision des vitesses
meilleure que ± 0,25 %
- fluctuations totales ± 0,05 %

Composée d'éléments de qualité indiscutable, la Compact Rotofluid ne craint pas d'être comparée à des chaînes de prix beaucoup plus élevé et de réputation mondiale.

Ets Jacques D. BARTHE

53, rue de Fécamp - 75012 Paris - Tél. 343.79.85

CHASSEZ LE GASPILLAGE



EN CHOISSANT POUR LE LAVAGE
DES MAINS LES COMPRIMÉS
«SUPER-RATIONNEL»

Un seul comprimé nettoie les mains
les plus sales et les rend douces et propres
En boîte de 48, pour un mois de lavage.

ETS. LINOSSIER PRODUITS CHIMIQUES

Route de St-Marcellin - 42170 St-JUST-St-RAMBERT - Tél. : (77) 52.33.54

Doc. et échantillons sur demande

NOM : _____ ED

ADRESSE : _____

C.P. : _____ VILLE : _____

immortel Don Juan



Depuis Tirso de Molina,
depuis Molière,
depuis Mozart-Da Ponte
et quelque cinq cents
autres écrivains
et compositeurs
de quelque vingt pays,
un étrange personnage,
homme réel ou mythe,
ne cesse de hanter
nos rêves secrets.
Qui êtes-vous donc,
Don Juan de Tenorio,
ou de quelque autre nom
qu'on vous ait désigné,
séducteur innombrable,
athée ou libertin,
promis à la damnation,
pour être ainsi demeuré
depuis quatre siècles
présent et immortel ?
Et pour quelles raisons ?

PRESENTANT en 1929 son *Amphitryon*, Jean Giraudoux ajoutait à son titre le nombre 38, pour rappeler que trente-sept écrivains avaient déjà traité ce sujet. Depuis *El Burlador de Sevilla* (1630) qui est, probablement, de Tirso de Molina, mais qui, peut-être aussi, n'est que la troisième apparition du personnage de Don Juan dans la littérature, de quel nombre faudrait-il faire suivre un *Don Juan* écrit en 1980 ? A en croire la bibliographie donnée dans les numéros 4-5 de la revue *Obliques* (cf. encadré), ce personnage aurait déjà inspiré, de par le monde, la bagatelle de quatre cent soixante-quatorze auteurs — dramaturges, poètes, romanciers, nouvellistes, librettistes et compositeurs d'opéras ou de ballets — sans parler des cinéastes, beaucoup moins nombreux d'ailleurs. Encore faut-il remarquer que ce nombre est trop grand ou trop faible. Trop grand, car la liste inclut des ouvrages dont le héros est un émule ou une imitation de Don Juan, ou encore le personnage, très réel, lui, de Don Miguel de Mañara — qui vécut au XVII^e siècle et, après une vie de séduction, de luxure et d'impiété, se convertit et mourut en parfaite odeur de sainteté. Trop faible car elle « oublie », par exemple, le *Monsieur Jean* de Roger Vailland ou les *Don Juan* de Michel Butor...

Mais ne chicanons pas sur les chiffres. Le fait est là ; de son Espagne natale, en passant par le Portugal et l'Amérique latine, à l'Italie, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Suède, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Russie, Don Juan a fait rêver un nombre impressionnant d'écrivains. Trop impressionnant, évidemment, pour

qu'un aussi bref regard sur ce personnage innombrable — en est-il un qui soit plus universel ? — puisse rendre compte de tous ses visages. Et d'ailleurs pour être tout à fait complet, il faudrait aussi étudier les différentes interprétations que comédiens et metteurs en scène ont données du personnage pour une œuvre, en particulier de celui, le plus mystérieux sans doute, de Molière.

Première remarque qui peut être faite, le nom propre est devenu un nom commun dans notre langue, au cours du siècle dernier (en 1815 selon *Lexis*, en 1840 selon *Robert*). Il s'est même donné des dérivés : donjuanesque, donjuaniser, donjuanisme. Ce dernier nom est entré dans le vocabulaire psychopathologique pour désigner la « recherche de satisfactions narcissiques au moyen de conquêtes amoureuses » (*Lexis*). Le trait, donc, qui paraît essentiel est que Don Juan est un séducteur. Il l'est dès sa « naissance », et peu importe que ce bon moine de Molina se soit ou non inspiré d'un authentique Don Juan Tenorio de Séville ou d'un non moins historique Don Juan Albarren de Grenade. Mais, à vrai dire, quel étrange séducteur ! Il est surtout un « trompeur » (*burlado*), on pourrait même dire un farceur. C'est en se faisant passer pour son fiancé Octavio qu'il séduit à Naples la duchesse Isabella. De même il se substitue à son ami le marquis de La Mota pour pénétrer chez Dona Ana. Quel peu de confiance dans son charme personnel ! Il n'en joue, en fait, sous nos yeux, si l'on peut dire, qu'auprès d'une pêcheuse, Tisbéa, et d'une paysanne, Aminta, mais en éblouissant ces faciles

proies de sa qualité de gentilhomme et en promettant le mariage.

Ces conquêtes sont peu probantes. Elles ne le sont guère plus chez Molière qui, certes, nous apprend que Don Juan a détourné Elvire du couvent — pour l'épouser, et ensuite l'abandonner —, nous le montre préparant un enlèvement — qu'un naufrage fera échouer —, et tournant la tête à deux malheureuses et stupides paysannes — en leur promettant, aussi, le mariage. Les prouesses amoureuses de Don Juan ne nous sont en fait connues que par l'admiration un peu craintive qu'elles inspirent à son valet Sganarelle et la profession de foi (« *Je me sens un cœur à aimer toute la terre* ») d'un mégalomane qui se veut l'égal d'Alexandre.

C'est bien évidemment avec l'opéra de Mozart que l'amoureux commence vraiment à apparaître. Poursuivi par deux femmes dont il s'est fait aimer, Dona Anna et Dona Elvira, il n'en courtise pas moins, encore, une paysanne, Zerlina, et prétend même avoir conquis, en un tournemain, la femme (?) de son valet Leporello. Mais c'est encore ici le valet qui nous renseigne le plus sur le personnage, en détaillant à Elvira le catalogue des succès féminins de son maître. On sait que la liste, soigneusement tenue à jour par Leporello, contient deux mille soixante-quatre noms (six cent quarante en Italie, deux cent trente en Allemagne, cent en France, quatre-vingt-onze en Turquie et mille trois en Espagne). A la deux mille soixante-cinquième (Zerlina) et à la deux mille soixante-sixième (la prétendue femme de Leporello), Don Giovanni se propose même d'en ajouter une dizaine d'autres, tandis que ses invités danseront à la fête qu'il a organisée. Même en admettant qu'il ait com-

mencé très jeune, un tel palmarès est, à vrai dire, peu crédible. Casanova, lui-même, ne se vantait guère que de quelque cent quarante victoires. On est donc ici dans le pur domaine du symbole ou de la fiction. De ce fait, contrairement à ses nombreux admirateurs, je me permets de douter sérieusement du génie du librettiste de *Don Giovanni*, qui me semble n'avoir eu aucun souci de rendre son personnage vraisemblable et s'est contenté, peut-être, de projeter en lui, en le multipliant, l'homme qu'il a lui-même un peu été, si l'on en croit la chronique.

Il n'empêche que, malgré les rodomontades (ou à cause d'elles) du personnage, Don Juan est toujours pour nous d'abord un don juan, c'est-à-dire, à sa manière, un *superman*. Il est donc, tout naturellement, celui que chaque mâle rêve secrètement d'être. Il n'est pas impossible aussi que sa toute-puissance amoureuse attire aussi beaucoup de femmes, dont la plus grande victoire serait d'enchaîner définitivement cet irréductible infidèle, ce phalocrate qui les méprise, et de faire ainsi de lui, juste retour des choses, précisément ce qu'il fait d'elles, leur objet ou leur esclave. Ce don juan femelle existe d'ailleurs lui aussi très intensément dans le stéréotype de la femme fatale, et avec la même ambiguïté.

Il me paraît un peu dérisoire et décevant que le donjuanisme, si souvent mis en scène, en vers ou en récit, se limite à cette boulimie sexuelle, plus ou moins pathologique, par quoi on le définit le plus communément. Fort heureusement il est arrivé que des écrivains soient allés plus loin et aient voulu appro-

fondir leur personnage par une manière de philosophie. Ce n'est pas le cas chez Mozart où le héros se contente de vagues « vive la liberté, vive le vin, vivent les femmes », sans qu'on sache vraiment ce qui le pousse dans sa frénétique recherche du plaisir amoureux. Tout se passe comme si, en cette fin de siècle (1787), le personnage était devenu quelque peu gênant pour qu'on le prenne au sérieux.

Car il y avait eu Molière, tout de même, chez qui Don Juan avait une tout autre dimension. Le « *grand seigneur méchant homme* » était en complète révolte contre l'usage établi, contre les valeurs et les codes respectés de tous. Non seulement il bafouait allègrement le sacrement du mariage, non seulement il ne respectait pas la sainteté du couvent — à l'image, certes, de plusieurs de ses prédécesseurs — mais encore il croyait seulement que « *deux et deux font quatre* », il riait de toute religion, de toute superstition, de tout surnaturel. Pire encore, il se « convertissait » pour mieux continuer de se divertir à petit bruit, grâce à la protection de cette « *société étroite* » d'hypocrites, de cette cabale de grimaciers qui se font « *un bouclier du manteau de la religion* » pour avoir « *la permission d'être les plus méchants hommes du monde* » et de se faire les vengeurs des intérêts du Ciel.

On épiloguera longtemps, sans jamais conclure, sans doute, de façon convaincante, sur ce que Molière a voulu dire ou prouver, s'il a manifesté ou non une certaine sympathie pour son personnage (au moins dans les premiers actes de sa comédie), s'il a fait, sous son couvert, une véritable profession d'athéisme. Ce qui paraît au moins le plus probable, c'est qu'il a répondu sans ménagement à ceux

qui, de leur propre autorité, le vouaient aux peines de l'Enfer et voyaient en lui un démon habillé de chair. Albert Bayet, quand il enseignait en hypokhagne au lycée Louis-le-Grand, prétendait même, non sans malice, que, pour Molière, Don Juan pouvait bien séduire et tromper sans que le Ciel n'en ait cure, mais que celui-ci ne décidait de se fâcher et de foudroyer Don Juan que lorsque celui-ci annonçait son adhésion à la « Caballe des dévots » et rejoignait ainsi les enne-

mis de Molière.

Il y avait eu, aussi, l'extraordinaire personnage de la pièce de l'Anglais Thomas Shadwell (*The Libertine*, 1676). Son Don John, lui non plus, ne mâchait ni ses mots ni sa pensée : « *Jusqu'ici c'est sans restrictions que nous avons joui de nos chers plaisirs, que les simples d'esprit appellent péchés ; nous avons ri de ces pauvres juges séniles et de leurs faibles lois ; et nous nous moquons bien de cette chose fantasque nommée conscience, qui*

ne sert qu'à transformer les hommes en lâches », ou encore : « *Si nous faisons le mal, c'est la faute de la Nature qui nous a créés méchants.* »

C'est une autre justification intérieure, et fort intéressante, que Max Frisch a introduite dans son *Don Juan ou l'amour de la géométrie* (1953). Pour lui, le personnage « *n'est pas entraîné de volupté en volupté, mais tout ce qui n'est pas exact le rebute* ». En fait il n'est pas un séducteur, il n'en a que l'apparence et la réputation. Ses victoires sont celles de « l'esprit de jeu », il est un « intellectuel ». « *Ce n'est pas l'amour des femmes, mais l'amour d'une chose, la géométrie par exemple, plus fort en lui que l'amour de la femme, qui l'oblige à abandonner chacune d'elles. Son infidélité n'est pas le fait d'une trop grande impulsivité, mais la peur de se tromper lui-même ; de se perdre lui-même — la peur aiguë de l'élément féminin qu'il porte en lui.* »

à lire sur Don Juan

Les ouvrages de critique ou d'érudition consacrés au mythe de Don Juan sont peut-être aussi nombreux que ceux que le personnage a inspirés aux écrivains. Parmi les derniers parus, trois méritent cependant une attention particulière.

D'abord les numéros 45 de la revue **Obliques** (150 et 144 pages, réunis en un seul volume, 150 F). C'est une splendide somme qui, après avoir très longuement analysé les Don Juan de Molière et de Mozart-Da Ponte (dans la première partie), nous révèle (dans la seconde) un certain nombre des autres, ceux de Byron, Kierkegaard, Hoffmann, Mérimée, Pouchkine, Blok, Zorrilla, Gautier, Shadwell, Horvarth, Ghelderode, Trakl, Butor... Tantôt études savantes (parfois au bord de l'ésotérisme), tantôt extraits d'œuvres originales, les textes ici rassemblés, et intelligemment illustrés, ouvrent de passionnants horizons sur les avatars de ce passionnant personnage. Tous, bien entendu, n'ont pu être présentés, mais au moins bonne part des plus importants et des plus significatifs. Un petit regret, pourtant, la filmographie de Don Juan, est, de l'aveu même des éditeurs, un peu sommaire. Mais, par ailleurs, quelle richesse et quelle diversité !

Excellente idée qu'a eue Jean Massin de rassembler en un gros volume, sous le titre **Don Juan, mythe littéraire et musical** (Stock-Musique, 730 p.), un certain nombre d'œuvres connues (Molière, Mozart, avec un livret bilingue) ou peu connues, pour ne pas dire ignorées ou oubliées (Molina, Hoffmann, Pouchkine, Lenau) ainsi que le poème de Baudelaire **Don Juan aux enfers** et son plan (inachevé) de drame, **La fin de Don Juan**. Cette confrontation est du plus grand intérêt, et le choix ici retenu, pour arbitraire qu'il soit (mais comment ne le serait-il pas ?) n'en reste pas moins très défendable. L'ouvrage s'ouvre sur une longue présentation de Jean Massin, alertement écrite et souvent finement pensée (parfois un peu discutable, mais, au fond, l'essentiel n'est-il pas de faire réagir le lecteur ?), et particulièrement centrée sur Molière et sur Mozart. De ce dernier, le musicologue Jean Massin parle admirablement.

Plus modeste était le projet du numéro 24 de **L'Avant-scène-Opéra** (218 p., 38 F), la présentation de **Don Giovanni**, mais elle est en tout point réussie : études sur Mozart et sur le mythe, texte bilingue et commentaires littéraires et musicaux, bibliographie très complète des représentations depuis la création, discographie et, en supplément, plusieurs articles sur le film de Losey. Le tout magnifiquement illustré. Un guide très précieux pour tous les admirateurs, présents et à venir, de Mozart.

Molière, Shadwell, Frisch ne sont certes pas les seuls à avoir ainsi cherché à dépasser un mythe pour le personnaliser et c'est sans doute ce qui a fait dire à certains exégètes que ce mythe de Don Juan était mort au XIX^e siècle, qu'il était lié à une certaine période de l'histoire et qu'il ne répondait plus à notre sensibilité. L'abondance des œuvres consacrées à Don Juan depuis quelque deux cents ans semble bien prouver, au contraire, que le personnage est toujours vivant pour nous, mais il en est sans doute de ce « mythe » comme de beaucoup d'autres. Sa survie vient de ce que chaque génération nouvelle le charge de nouvelles valeurs ou de nouvelles interrogations.

Il est cependant un aspect du mythe de Don Juan qui est immuable, et qui n'est pas sans paradoxe, c'est que ce surhomme est finalement presque toujours vaincu. Certes, aujourd'hui il ne serait plus croyable qu'il soit foudroyé par

quelque courroux du Ciel (mais cela l'était-il encore dès Molière ?). Max Frisch essaie de s'en tirer en le faisant organiser, par une mise en scène théâtrale, sa propre, mais factice, descente aux enfers. Mais c'est parce qu'il est « désespéré par le caractère impossible de son existence » et qu'il est obligé de reconnaître sa « faillite intérieure ».

Et combien d'autres Don Juan, plus ou moins nos contemporains, nous a-t-on proposés au soir de leur vie, enfin amoureux, convertis, bêtement tués dans un duel, ou mettant volontairement fin à leurs jours. Tout se passe comme si l'on répugnait (prégnance du mythe primitif ou sursaut de bonne conscience ?) à le présenter comme toujours triomphant. Je ne vois guère que Maupassant qui, dans son *Bel Ami*, a eu le cynisme de ne pas terminer l'aventure de ce don juan moderne par une défaite.

Ne serait-ce pas une façon d'expliquer l'attrait presque irrésistible que Don Juan exerce sur nous ? En nous identifiant à lui, nous nous croyons un instant tout-puissants, nous sommes les héros d'une aventure surhumaine, d'une révolte absolue, d'une épopée miraculeuse. Mais nous savons aussi, sans nous l'avouer, que cette aventure, cette révolte, cette épopée sont celles du mal et peut-être du mal absolu. C'est, évidemment, très excitant pour l'esprit. Mais, en même temps, nous ne pouvons ignorer que nous ne faisons que jouer, à vaincre avec Don Juan, ou à être vaincu par lui, sans grand danger puisqu'il n'aura jamais le dernier mot. Il n'est et ne peut être qu'un rêve, et comme tel à la fois inquiétant et rassurant. Et comme nous avons toujours besoin de rêves, autant celui-ci qu'un autre, car il est, finalement, de bonne compagnie. C'est pour cela qu'il a toutes les chances d'être immortel...

Pierre-Bernard Marquet

CINEMA

Woody de Manhattan

C'est un film d'amour que nous donne Woody Allen. Et pas seulement l'amour des femmes autour desquelles gravite ici son destin, mais l'amour des belles œuvres qui le consolent, et de la ville dont il ne peut se passer : New York, plus spécialement Manhattan, et, dans Manhattan, Greenwich Village. Rien d'étonnant si l'on retrouve ici l'autobiographie d'*Annie Hall*, et l'acuité d'analyse d'*Intérieurs* : le film psychologique prend constamment la couleur de la confession.

On pourrait s'étonner cependant que cette couleur soit à l'écran le noir et le blanc : mais un tel choix donne une des clés de l'œuvre. Rien n'est moins réaliste que *Manhattan* : tout y est vu par les yeux de Woody, transposé, épuré, dépouillé. Ses aventures amoureuses avec une femme qu'il a épousée, qui l'a quitté (pour une autre femme !) et dont il est divorcé ; avec une adolescente dont il se sépare volontairement et douloureusement pour éviter les déceptions qu'il pressent ; avec la maîtresse d'un de ses amis, qui n'aura avec lui qu'une liaison passagère, le temps de reconnaître leur double erreur — tout cela comporte une bonne part de vérité « historique » si l'on peut dire ; mais il n'en retient que ce qui lui semble à la fois révélateur de son temps et de son milieu (les intellectuels de Manhattan et spécialement les juifs), et propre à exprimer, en plus, ses fantasmes et ses complexes : obsessions, frustrations freudiennes et égocentrisme invétéré.

Même remarque en ce qui concerne Greenwich Village, réduit aux paysages qui composent son univers affectif, aux lieux qu'il hante volontiers (musées, expositions), à la faune snobinarde qu'il subit avec plus ou moins de complaisance. Et le passage le plus émouvant du film est peut-être celui où il énumère les quelques lieux, les quelques êtres, les quelques œuvres grâce auxquels, la quarantaine venue, il conserve le

goût de vivre.

Exercice périlleux, au demeurant, que de faire un film sur l'amour et la séduction quand on a le physique de Woody Allen ; et un film aussi totalement narcissique sans laisser la patience du spectateur. Comment



Woody Allen et Diane Keaton dans « Manhattan »

Woody réussit-il cette gageure ? Par son intelligence, certes, et la valeur profondément humaine de ses aveux les plus intimes. Mais il y a plus. Si l'on cherche où est la limite entre la confession et l'exhibitionnisme, entre l'émouvant et l'impudique, la réponse est simple. C'est ici l'*humour* qui sauve tout. La distance critique que prend Woody en face de ses propres tourments les rend plus poignants, en même temps que sa lucidité en décèle les ridicules — aussi bien, d'ailleurs, que ceux du petit monde qui l'entoure.

E. F.

“ La distinction ”

Voici un nouveau Bourdieu.

C'est, comme on dit, un événement : deux pages dans **Le Monde**, mitigées, deux pages dans **Libération**, des allusions à France-Inter et des silences significatifs, ici et là.

A l'occasion de la sortie en librairie de son ouvrage, **La distinction — Critique sociale du jugement** (Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 670 pages),

Pierre Bourdieu n'a pas voulu sacrifier au rituel des interviews. Ce qu'il avait à dire, il l'a dit dans son livre. A quoi bon lui demander de le répéter « pour nos lecteurs » ?

Pourtant, il est un point que Bourdieu n'aborde pas dans ce livre, c'est celui de sa lecture même, de son accessibilité. Nous le savons bien : de nombreux enseignants, feuilletant **La distinction** chez un libraire, risquent de le refermer en se disant que cela est trop difficile, que c'est du charabia, qu'« Il pourrait quand même écrire plus simplement... »

Nous avons fait part à Pierre Bourdieu de ces probables réactions, de rejet et presque de « dépit amoureux », car qui, plus que les enseignants, peut avoir intérêt à la diffusion des travaux de la sociologie de la culture ?

Plutôt que de donner une interview, qui n'est parfois qu'une célébration du livre par l'auteur lui-même, Pierre Bourdieu a préféré réfléchir avec nous à une pédagogie de son livre, à l'élaboration d'un « mode d'emploi » qui ferait reculer les réticences premières et donnerait aux enseignants des moyens pour s'appropriier, petit à petit, ses plus récents travaux.

MECONNAISSANCE ou reconnaissance sans connaissance des travaux de Pierre Bourdieu ?

Il y a les ouvrages de Bourdieu, qui résument des années de recherche scientifique, et puis il y a ce que les enseignants en savent. Remarquons d'abord que ceci commence dès la bibliographie. On connaît **Les héritiers**, **La reproduction**, essentiellement ; les autres travaux sont moins connus. Au mieux, à l'occasion de la réflexion sur l'utilisation des moyens audiovisuels, les enseignants ont parfois pu prendre connaissance d'un ouvrage consacré aux usages sociaux de la photographie : **Un art moyen**. Pour ce qui est des autres travaux, il faut bien reconnaître que la formation pédagogique des maîtres, initiale ou continuée, les ignore. Aussi, sauf initiative personnelle ou formation spécialisée en sciences sociales (et encore !) il est peu probable qu'un enseignant soit amené à lire ces livres.

Ceci a toutefois quelque chose de paradoxal, car en même temps qu'ils sont méconnus des enseignants, les travaux de Pierre Bourdieu constituent une référence presque obligée en sciences de l'éducation, en pédagogie dès lors que l'on aborde la question des inégalités devant l'éducation, de l'enseignement artistique ou de la scolarisation des enfants de migrants. N'est-ce pas là justement un cas de ce que Pierre Bourdieu appelle « reconnaissance sans connaissance », reconnaissance d'une légitimité sans les moyens de s'appropriier le savoir, ici scientifique, qui fonde cette légitimité ?

Les héritiers et **La reproduction** ont fait l'objet de très nombreuses interprétations, falsifications ou lectures peu rigoureuses, peu conformes à la lettre et à l'esprit de ces ouvrages. Bourdieu les évoque par deux fois

: mode d'emploi

dans **La distinction** :

« Dans le cas des sciences sociales, le discours scientifique ne peut ignorer les conditions de sa propre réception : celle-ci dépend en effet à chaque moment de l'état de la **problématique sociale** en vigueur, elle-même définie, au moins en partie, par les réactions à un état antérieur de ce discours. Ceux qui, avec l'alibi de la clarté pédagogique, simplifient jusqu'au simplisme les analyses proposées dans **Les héritiers** et dans **La reproduction** et approfondies depuis par tout un ensemble de travaux qui ont eu pour effet au moins de montrer qu'elles péchaient encore par excès de simplification, ont en commun avec ceux qui les critiquent

sans les comprendre, outre le goût des vérités simples, l'incapacité de penser **relationnellement**. » (p. 179.)

« 38 - il est remarquable que c'est au moment même où la division en deux filières — en toute rigueur, il y en a toujours eu trois, avec le primaire supérieur et surtout l'ensemble des formations et des concours internes qu'offraient toutes les grandes administrations — tendait à disparaître pour se reconstituer à un autre niveau que Baudelot et Establet ont découvert cette opposition dont personne n'aurait songé à contester l'existence, puisqu'elle constituait la manifestation la plus évidente des mécanismes scolaires de reproduction. » (note, p. 173.)

le respect du lecteur

du bon usage des difficultés

« Ça doit être encore illisible... Ce n'est pas pour nous. » Cette opinion, formulée par une directrice d'école maternelle que nous informions de la parution de **La distinction**, est tout à fait caractéristique de la réaction de très nombreux enseignants : « charabia philosophique », « citations latines », « mots compliqués », « phrases interminables », « il y a des tableaux de chiffres toutes les trois pages »... La liste serait longue des raisons évoquées par certains d'entre eux pour ne pas lire Pierre Bourdieu.

Que répondre à cela ? La difficulté qu'ils éprouvent à lire les ouvrages de Bourdieu a tout d'abord un fondement incontestable : l'absence, sauf exception, de formation des enseignants à la sociologie. Ils doivent tout apprendre tout seuls. Et si l'on en croit les premières esquisses

de contenu de la nouvelle formation des instituteurs, cela ne semble pas devoir changer ; il n'y aura pas d'UF, ni UF 1, ni UF 2, de sociologie de l'éducation et de la culture.

Pierre Bourdieu est-il difficile à lire ? Oui, il faut le reconnaître ; mais cette difficulté est le prix qu'il faut payer pour l'explication des phénomènes sociaux. Être compliqué, difficile, c'est parfois le seul moyen de respecter le lecteur ; ne pas le respecter, ce serait gommer la complexité, simplifier, réduire l'analyse à quelques grandes idées passe-partout. Cette démagogie ne manque d'ailleurs pas d'illustres promoteurs, de **L'école capitaliste** à **La mystification pédagogique**. Bourdieu a choisi une voie moins facile ; le lire exige un travail intellectuel. Il propose des analyses de l'univers social et son

ouvrage manque de slogans et de prophéties.

Pourtant, parfois, certains enseignants acceptent de payer plus cher en difficultés de lecture une marchandise intellectuelle moins intéressante, sans valeur explicative. Certains sémiologues, certains critiques littéraires, par exemple, sont bien plus compliqués, jargonent davantage et sans raison. Comment se fait-il que ce qu'ils acceptent d'eux, pour un faible rendement intellectuel, les enseignants le refusent de Bourdieu ?

En fait, à cela, nous voyons deux réponses. Il est clair qu'en lisant certains auteurs à la mode, les lecteurs acceptent de ne rien comprendre — parce que, peut-être, il n'y a rien à comprendre — mais, par ailleurs, ils en attendent des « profits de distinction » (acquisition de schémas de description passe-partout ; accès à des groupes intellectuels « selectifs » et sélectifs). Certain sémiologue, par exemple, jouerait alors le même rôle, dans le champ intellectuel, que le bridge ou le golf dans d'autres champs. En même temps, la réticence des enseignants au langage sociologique de Pierre Bourdieu est un hommage qu'ils rendent à la sociologie : ils en attendent quelque chose.

Comme nous le verrons plus loin, Bourdieu est très sensible au problème de l'accessibilité de ses travaux. L'organisation de l'ouvrage, l'écriture elle-même, témoignent d'un respect du lecteur qui est loin d'être généralisé chez les auteurs d'ouvrages théoriques. Le respect du lecteur, c'est faire d'un livre un bon outil de travail ; sur ce point, **La distinction** est un ouvrage exemplaire qui comporte un Index des noms, des concepts et des notions, de 19 pages, comptant plus de 1 300 entrées. A

suite p. 32

partir de l'index

pour trouver
la définition
d'un terme mal connu

480 La distinction

pour témoigner que la compétence politique au sens de capacité socialement reconnue, est de ces aptitudes que l'on ne détient que dans la mesure où l'on est en droit ou en devoir de les détenir; et les variations qui s'observent aussi, toutes choses étant égales par ailleurs, selon la saturation de la question en indices de conformité aux normes du discours politisé (neutralité stylistique, euphémismes, etc.) sont là pour attester la contribution que les doxosophe, savants apparents et savants de l'apparence, apportent à l'imposition des limites de compétence lorsque, en imposant à l'interrogation et à l'analyse les apparences qui contribuent à les mettre hors de prise, ils renforcent chez les «incompétents» le sentiment de leur indignité.

DOMINÉS, 457, 535, 538, 541, 547, 549, 638, v. aussi classes, fractions (de classe); opposition entre dominants et -, 513, 520, 558; opposition entre dominants et - comme opposition fondamentale de l'ordre social, 547.
DON, 29, 31, 228, 380, 452, 487.
DONCIEUX G., 79.
DOXA, 39n, 464, 499, 538, 549, 559; v. aussi allodoxia, doxosophe, orthodoxie.
DOXOSOPHE, 480, 540.
DROIT, 559; - d'origine, 240, 414; - statutaire, 478, 480, 518.
DROITE (politique), 494, 525, 547.

540 La distinction

réponses qui, même identiques, peuvent différer radicalement dans leur principe, selon qu'elles sont le produit d'un simple calcul logique fondé sur la seule réécriture syntaxique de l'énoncé lui-même ou de la référence mentale à l'univers concret des amis. Comme tout le discours du doxosophe, qui n'enseigne jamais rien que la difficulté de prendre parti, l'interrogation qu'il propose produit de la distance: elle éloigne le récepteur en lui rappelant la complexité et la profondeur des questions par la complexité même de la formulation; elle éloigne le réel en imposant cette sorte d'intentionnalité vide qu'appellent les sujets obligés du discours scolaire.

doxosophe renvoie à doxa qui renvoie à allodoxia, orthodoxie, qui renvoient à hérésie, à méconnaissance, etc. Les concepts doivent être replacés dans le système où ils prennent leur sens, et non pas faire l'objet d'une définition arrêtée.

pour trouver
l'endroit où l'on parle

d'un groupe social, professionnel

Les choix esthétiques explicites se constituent en effet souvent par opposition aux choix des groupes les plus proches dans l'espace social, avec qui la concurrence est la plus directe et la plus immédiate et sans doute, plus précisément, par rapport à ceux d'entre ces choix où se marque le mieux l'intention, perçue comme prétention, de marquer la distinction par rapport aux groupes inférieurs, comme, pour les intellectuels, les Brassens, Ferrat ou Ferré des instituteurs. Ainsi, au titre de bien culturel à peu près universellement accessible (comme la photographie) et réellement commun (du fait qu'il n'est à peu près personne qui

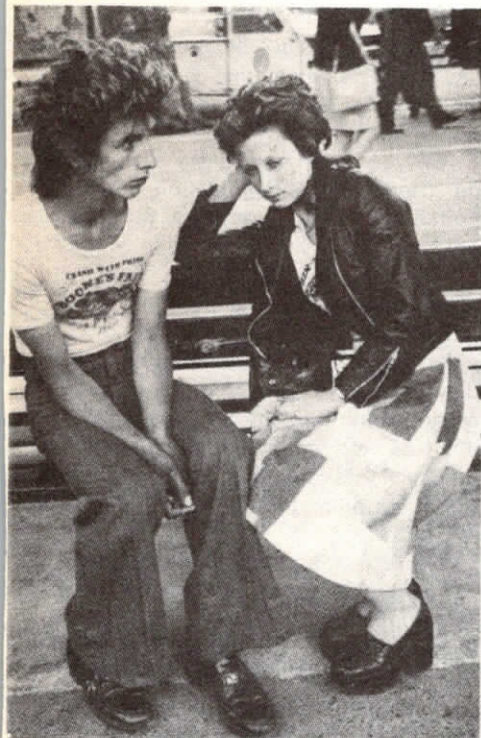
INFIRMIERE, 372-374, 410-413, 415.
INGENIEURS, 407, 98, 130-133, 136, 143-144, 148, 150-151, 155, 206, 225, 243n, 299, 308, 337-379, 337n, 339n, 348-349, 353-354, 353n, 483, 482, 513n, 522, 524; v. aussi fractions (de la classe dominante).
INNOVATION, 506, 529.
INSTITUTEURS, 16, 40n, 49n, 63n, 64-65, 96, 98, 100, 129, 134-135, 143-144, 146, 148-149, 155, 207n, 235, 383, 393-395, 404n, 408, 409n, 461n, 481n, 483, 514, 514, 522, 524, 528; v. aussi fractions (des classes moyennes).
INTÉGRATION (sociale), 348; - symbolique des classes dominées, 172, 185.
INTELLECTUALISME, 83, 553; - la vision -iste de l'œuvre d'art 83; vision -iste de l'œuvre anti-, 103

La petite bourgeoisie d'exécution

Placés en position centrale du point de vue de la structure du capital, les membres de la petite bourgeoisie d'exécution présentent au plus haut degré les traits, évoqués en commençant, qui font d'eux la réalisation la plus accomplie de la petite bourgeoisie comme le culte de l'effort autodidacte et le goût de toutes les activités qui ont en commun de demander surtout du temps et de la bonne volonté culturelle (les collections par exemple) (19)

19 - 19,5 % de l'ensemble des cadres moyens (cadres administratifs, techniciens, instituteurs) et 20,3 % des employés de bureau sont inscrits dans une bibliothèque (contre 3,7 % des employés de commerce et 2,2 % des petits patrons); 18,5 % et 12,9 % ont une collection de timbres (contre 3,7 % et 2,8 %); 14,2 % et 10,3 % sont abonnés à des cours par correspondance ou sont inscrits à des cours (contre 0 et 2 %). (S.C., IV).

partir d'une photo



du concret
banal et quotidien
au concept...

...ou de l'analyse
au concret
construit

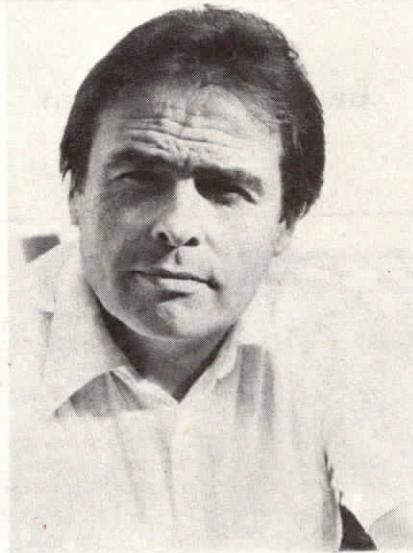


« Il n'est sans doute pas d'attestation plus indiscutable de cette sorte de sens immédiat des compatibilités et des incompatibilités sociales que l'endogamie de classe ou même de fraction de classe, qui est presque aussi rigoureusement assurée par le libre jeu de l'élection amoureuse que par les interventions expresses des familles. On sait que la structure des circuits d'échanges matrimoniaux tend à reproduire la structure de l'espace social telle qu'elle a été décrite ici (cf. A. Desrosières, *Marché matrimonial et structure des classes sociales, Actes de la recherche en sciences sociales*, 20/21, 1978, pp. 97-107). Il est probable que l'on sous-estime encore l'homogénéité des couples et qu'une meilleure connaissance des propriétés « secondaires » des conjoints et de leurs familles réduirait encore la part apparente de l'aléa. Ainsi, par exemple, l'enquête menée en 1964 sur les stratégies matrimoniales de six promotions (1948-1953) de normaliens littéraires montre que, parmi ceux qui étaient mariés à cette date (85 % de l'ensemble), 59 % ont épousé une enseignante, et que 58 % de ceux qui sont mariés avec une enseignante ont épousé une agrégée (cf. P. Bourdieu et M. de Saint-Martin, *Les catégories de l'entendement professoral, Actes de la recherche en sciences sociales*, 3, 1975, pp. 87 et 90). De même, parmi les directeurs de l'administration centrale qui occupent une position intermédiaire entre la fonction publique et les affaires et dont 22,6 % ont un père dans la fonction publique et 22 % dans les affaires, 16,6 % de ceux qui sont mariés ont un beau-père fonctionnaire [...]. »



De la photographie, on peut aller au commentaire qui fonctionne comme légende explicative. De ce que l'on perçoit sur les photographies — l'ajustement vestimentaire, cosmétique, l'ajustement des gestes et des manières de se tenir —, on passe ainsi à une analyse en terme d'endogamie (ou homogamie) sociale (« Qui se ressemble s'assemble »).

Pierre Bourdieu



cela s'ajoutent des annexes fort détaillées ne dissimulant rien aux lecteurs des moyens de production scientifique de l'ouvrage. Ces annexes comprennent trois parties : la première expose la méthode et les techniques mises en œuvre dans l'enquête (questionnaire, plan d'observation), la seconde énumère les différentes sources complémentaires utilisées, la troisième rassemble les statistiques. Le livre est donc mis à nu pour le lecteur qui peut savoir ainsi d'où proviennent les données utilisées dans le corps de l'ouvrage, comment elles ont été recueillies, à quelle date, selon quelle technique. Le sociologue fait, si l'on peut dire, visiter la cuisine.

Le respect du lecteur, c'est également le souci de prouver, et cet ouvrage est émaillé de photographies, de fac-similés de documents, de longs extraits d'entretiens, de schémas, de graphiques, de tableaux, statistiques : non pas pour illustrer ou distraire le lecteur, mais pour démontrer. L'objectif de Pierre Bourdieu est d'empêcher qu'on le lise en ne pensant à rien (« lectures distraites que l'on dit abstraites » — p. 596), et l'association d'un concept et d'un percept est un élément majeur du procès d'exposition scientifique tel que le conçoit Bourdieu car elle permet de relier la description scientifique à l'expérience que nous avons du phénomène décrit.

comment lire

“ La distinction ”

Chacun d'entre nous a ses stratégies de lecture, ses habitudes et ses manies ; chacun de nous apprivoise et domestique le livre à sa manière, et nous ne prétendons pas avoir défini ici la bonne recette de lecture.

Nous avons voulu simplement proposer quelques pistes de lecture, quelques manipulations pédagogiques et nous les avons soumises, pour avis et non sans inquiétude, à l'auteur.

François Mariet

François Mariet : Voici un exemple d'invitation à la lecture sous la forme, fort modeste, d'un bref mode d'emploi. Ce travail pédagogique de guidage, de préparation à la lecture, vous semble-t-il acceptable ? Trahit-il votre livre ?

Pierre Bourdieu : Pas du tout, au contraire. Je crois nécessaire que la diffusion s'accomplisse en deux temps. Dans un premier temps, il y a le discours scientifique, discours de référence qui communique les travaux de recherche dans toute leur complexité et qui constitue une sorte d'étalon nécessaire auquel on peut référer les simplifications pédagogiques (et bien sûr aussi les simplifications qu'opère le langage ordinaire sur le mode social). Ce qu'il faut, c'est que la simplification soit contrôlée et qu'elle ouvre l'accès au complexe au lieu d'être une idée en soi.

La simplification provisoire, c'est un métier, et je ne crois pas que la même personne puisse, pour un même objet, faire le travail de recherche et le travail de simplification. C'est d'abord une question de temps mais aussi de technique et, de plus, cela exige une connaissance du public auquel on s'adresse. Le discours scientifique n'est écrit pour

personne tandis que le discours pédagogique exige, en toute rigueur, une connaissance de la cible que l'on vise.

● **Croyez-vous que cette définition du travail de simplification corresponde à ce que doivent faire les enseignants ?**

Absolument. Une telle action pédagogique relève des enseignants ; c'est une action fondamentale, parmi d'autres bien sûr, que peuvent mener, dans la même logique et avec d'autres moyens, les syndicalistes, les militants politiques, les éducateurs, les animateurs, etc.

● **Ce qui me frappe, quand vous exposez vos idées oralement, c'est cette manière si compliquée de les énoncer. Chaque phrase est rectifiée, précisée : vous revenez en arrière, vous corrigez ce que vous venez de dire, vous mettez votre auditeur en garde contre telle interprétation, contre tel risque d'erreur. On a l'impression que vous n'êtes jamais satisfait de vos formulations, qu'il vous faut sans cesse les retravailler. Le résultat, me semble-t-il, c'est un style qui, parfois, peut rebuter certaines personnes habituées aux énoncés simplement affirmatifs, mais qui éclaire bien votre méthode d'analyse et convainc votre interlocuteur. Par contre, dans un livre ou un article, la même intention peut avoir l'effet opposé : à force de nuances et de corrections, votre écriture semble exercer parfois, sur certains lecteurs, une sorte de terrorisme intellectuel.**

Non, justement, ce qui apparaît comme du terrorisme, c'est en réalité du respect. Lorsque j'ajoute à tel énoncé « sous certains rapports » c'est pour me séparer de ceux qui parlent sous tous les rapports sans le dire ; de même, si je dis « dans une certaine mesure » et que j'ajoute « qu'il faudrait d'ailleurs mesurer » ce n'est pas un jeu de mots, c'est pour rappeler qu'il faut définir les limites de validité de telle ou telle affirma-

tion. Mes phrases, je le sais, ne sont ni belles ni faciles mais c'est là le prix de la rigueur.

● **Ce livre semble être marqué par l'irrespect et le désenchantement. Vous ne respectez rien : ni Camus, ni Malraux, ni Chancel. Est-ce un simple effet de l'exercice du métier de sociologue ? « Décrire, c'est dénoncer », écrivez-vous quelque part.**

Il ne s'agit pas de désacralisation pour le plaisir de désacraliser, de démolir les idoles. La sociologie donne le pouvoir de voir que, lorsque l'on suspend les effets sociaux de légitimation, il n'y a plus de différence de nature entre le Palais idéal du facteur Cheval et un texte de Malraux.

Il ne s'agit pas de démolition de la culture mais de mise au point d'outils pour discriminer ce qui est artefact social et ce qui porte en soi des propriétés justifiant l'admiration.

● **Votre travail évoque les Lumières, le « libre examen » ; la sociologie de la culture serait en quelque sorte la forme actuelle des Lumières, un instrument de lutte contre le faux sacré ?**

Ce que je voudrais donner aux lecteurs de mon livre, c'est à la fois une culture et une contre-culture, c'est-à-dire des moyens de résister aux formes douces de la domination. Je souhaite que les enseignants trouvent dans ce livre des armes pour lutter contre les multiples formes de domination symbolique et, entre autres, contre l'anti-scientisme des nouveaux idéologues. Ce qu'il faudrait maintenant c'est que cela se traduise, grâce à des travaux comme celui dont vous donnez un exemple à propos de mon livre, par la réalisation d'outils appropriés pour disséminer ces armes scientifiques et théoriques que nous sommes quelques-uns à essayer de forger.

**Propos recueillis par
François Mariet**

de l'art de se distinguer

Qu'est-ce que la distinction ? Pour le commun des mortels, ce mot a deux sens. Ce peut être — c'est le plus souvent — l'ensemble des qualités d'une personne qui, socialement, permettent de dire qu'elle est « distinguée » : port altier, élégance du geste, de la voix, toujours le bon comportement au bon moment. La distinction est l'envers de la grossièreté, avec elle on a « de la classe ». Elle peut être naturelle, mais on peut aussi travailler à l'acquérir, mais alors, n'est-ce pas, ça se voit toujours un peu. Une distinction d'autodidacte ne vaudra jamais cette grâce naturelle offerte par héritage...

La distinction c'est aussi, tout simplement, ce qui distingue, ce qui marque la distance ; on distingue le blanc du noir comme on distingue le bon grain de l'ivraie, comme on distingue, justement, les personnes « distinguées » des rustres. Bref, le double sens du terme, et son ambiguïté, révèlent cette idée simple que la distinction est une manière sociale de se distinguer... ou d'être distingué par le sociologue. La distinction n'est qu'une des nombreuses facettes du savoir-vivre en société avec toutes les connotations que cela comporte. Car tout nous distingue les uns des autres et tous nos choix, même les plus quotidiens, les plus anodins — et même à notre insu — parlent pour nous, ou contre nous : nous ne pouvons échapper à notre classe sociale, à notre origine, à notre éducation. Nous n'existons que de cela.

Pierre Bourdieu nous avait livré, en son temps, une étude sociologique qui a fait date : **Les héritiers** montrait comment la hiérarchie sociale se retrouve dans la population scolaire comme vue à travers un calque inversé. De longtemps chacun en avait l'intuition ou la certitude. Bourdieu en a fait la preuve par un long et patient travail rigoureux. Mais il est à craindre qu'il soit l'homme d'une seule idée (ce qui, à tout prendre, n'est déjà pas si mal...) : avec **La distinction**, il réitère la même opération, à base de sondages, entretiens, questionnaires, étude statistique, mais déplace son calque du scolaire au culturel (entendez culture dans son sens le plus large — le seul véritable d'ailleurs — qui recouvre aussi bien les goûts littéraires, musicaux, que les choix vestimentaires ou culinaires, etc.). Ce travail, il l'a fait avec méthode, cheminant des prémisses aux conclusions par un entrelacs de relations dont nous ne pouvons faire l'économie de lecture. Car il est évident que Bourdieu détesterait qu'avec son livre on se consacrait à ce petit jeu de société : « Dis-moi ce que tu manges, où, quand, comment, en quelle quantité, avec qui, etc., et je te dirai à quelle classe sociale tu appartiens. »

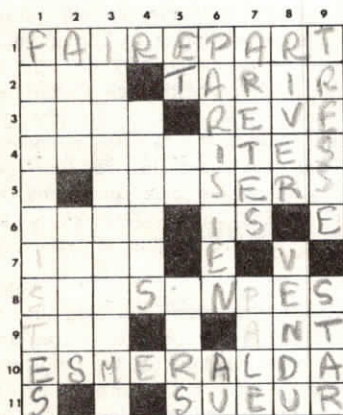
Seulement voilà : Bourdieu est un sociologue **sérieux** qui, à tant faire, risque de dépasser son objet. En fin de parcours on a trop l'impression qu'il applique au pied de la lettre cette bonne vieille boutade : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Les intuitions, les idées reçues — et jamais démontrées —, tout ce que chacun sait sans jamais l'avoir appris, Pierre Bourdieu s'en méfie comme d'une vérité de journaliste. Il ne suffit pas de savoir empiriquement quelque chose, il faut le démontrer, il faut aussi décrire jusqu'au plus fin, ne jamais avancer un mot ou une proposition sans qu'un autre mot, une autre proposition, ne vienne l'expliquer. C'est qu'il fait dans le scientifique, Pierre Bourdieu, et dans l'ingratitude nécessaire, et pas dans la littérature sociologique. Le résultat en est qu'il couvre son propos et sa démonstration d'un fatras de mots, que sa phrase est lourde et indigeste et que son livre, qui se développe pourtant à partir d'une idée simple accessible au plus grand nombre, apparaîtra à plus d'un comme un énorme pavé repoussant, qui noie son lecteur plus qu'il ne l'éclaire, qui finit par l'intimider.

Les sociologues n'ont pas toujours bonne presse. On les suspecte parfois d'être fumeux et un peu terroristes. Le livre de Bourdieu ne fera, malheureusement, que confirmer cette impression. Devant lui, les lecteurs ne peuvent être qu'imbéciles pédants ou complices de toujours, ou irréductibles ignorants. Quel contraste avec le long, patient et modeste travail du chercheur qui, quoique théoricien, n'hésite pas à retrousser ses manches et à plonger ses mains « dans la cuisine de l'empirie »...

Bref, il n'est qu'une seule voie de salut : lire **La distinction** du début à la fin, sans en sauter une page pour plier genou et se faire adouber. Autrement on se distingue par un immodeste intellectualisme de bourgeois nanti. Dommage, car seuls les nantis liront ce livre.

Jean-Pierre Vélis

problème 338



Horizontalement. 1 - C'est peut-être, en deux mots, un avis de départ ou d'arrivée. 2 - Patrie d'un relativiste - Faire cul sec, par exemple. 3 - Ce roi prenait conseil dans la clandestinité - En somme, c'est une représentation nocturne. 4 - Elles gonflent le bla-bla-bla d'une Marie-Chantal. 5 - Ils sont toujours bons sur la carte. 6 - Il rime doublement avec Fanny - La croisée des chemins de fer. 7 - Princesse qui fut séduite par une armoire à glace. 8 - Si Ulysse n'entend pas les sirènes, il les vit ainsi. 9 - Entre Plessis et Tours - L'ONU fit cadeau de cet apatride à l'UNESCO. 10 - Touchante figure qui aurait pu poser pour la Belle et la Bête dans un tableau romantique. 11 - Elle perce sur tous les fronts quand il s'agit de gagner son pain.

Verticalement. 1 - Elles font progresser la théorie généralement importante. 2 - Produit raffermissant - Les cordons du pince-maille le sont. 3 - Doctrine reposante des fossiles. 4 - Traités aux assises sur un pied d'égalité. 5 - Conjonction - Note - Grands, pour le glorieux. 6 - Celui qui, dit-on, n'est jamais monté à la tour Eiffel - Contracté. 7 - Châteries pour un minet - Tel un kaki choqué. 8 - Fixer à demeure - Se trouve souvent dans les petites annonces. 9 - Grande couette - Beauté faisant du cinéma entre deux divorces.

solution du problème 337

Horizontalement. 1 - Bilboquet. 2 - Osé - Kurde. 3 - Uélé - Agen. 4 - Luisaient. 5 - Atome. 6 - Editer. 7 - Givrer. 8 - Elia - Ecot. 9 - Réélu - Eue - 10 - lo - Drapée. 11 - Encaisse.

Verticalement. 1 - Boulangerie. 2 - Iseut - l'éon. 3 - Lélío - Vie. 4 - Esméralda. 5 - Ok - Aede - Uri. 6 - Quai - Ire - As. 7 - Urgent - Ceps. 8 - Eden - Enouée. 9 - Tenter - Tée.

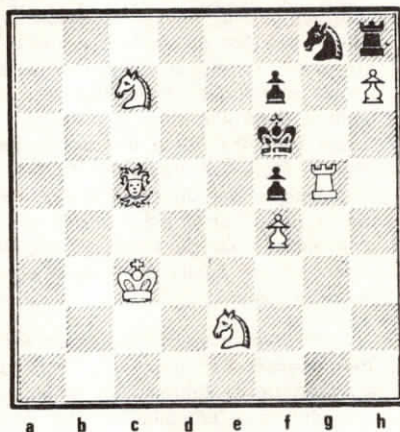
l'école des mats

problème 8

Dans un problème d'échecs, il y a deux sortes d'analyse à considérer.

D'abord, l'analyse de la position, qui permet de découvrir la solution et dont la conclusion fait toujours appel à l'intuition du chercheur. Analyser une position, c'est évaluer les actions de contrôle et les possibilités de mouvement des différentes pièces en vue d'une application des règles de base conduisant au dénouement désiré.

Ensuite, l'analyse de la solution, qui permet d'apprécier l'œuvre du compositeur, d'en reconnaître les éléments caractéristiques, de la comparer à d'autres œuvres et, finalement, de la classer et lui donner une note.



Les Blancs jouent et font mat en trois coups 10 points pour la clé et les variantes

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 31 janvier

solution du problème 6

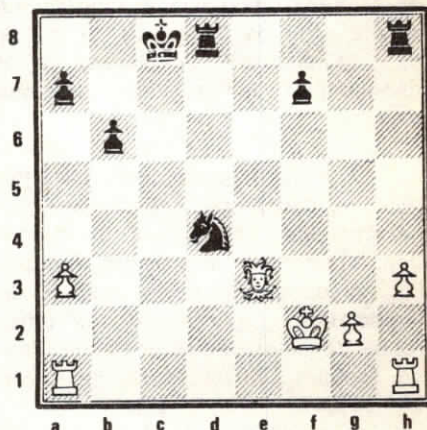
A - 1.Df7+ Rh8; 2.Df8+ Txf8; 3.Txf8+ mat - 5 points.
B - 1...Dg2+; 2.Txg2 Tb1; 3.Tg1 Txg1+ mat - 5 points.

échecs et mathématiques

Dans de nombreux établissements scolaires, existent des clubs où les élèves peuvent s'initier au Noble Jeu. Mais, à partir du matériel échiquéen, les instituteurs peuvent également enseigner les mathématiques : Patrick Gonneau, directeur des jeunes de la Fédération française des échecs et professeur à l'école normale de Châlons-sur-Marne, vient en effet de publier à leur usage un **Cahier pédagogique** qu'ils peuvent

se procurer auprès de l'auteur (106, avenue Aubert, 94300 Vincennes) contre la somme de 10 F.

deux champions du monde face à face



Cette partie fut la huitième qui, en 1954, opposa Botvinnik (qui jouait avec les Blancs) à Smyslov.

Voilà une position vraiment instructive. S'il fallait arbitrer une telle fin de partie, on ne pourrait conclure qu'à la nullité, tout en accordant un léger avantage théorique aux Blancs pour les raisons suivantes :

- la puissance de jeu du Fou est supérieure à celle du Cavalier ;
- le Roi blanc est bien mieux placé que son collègue noir ;
- les Blancs ont, d'ores et déjà, un pion passé en h3 ;
- la case de promotion du pion h3 (à h8) est battue par le Fou.

La suite de la partie se déroula de la sorte :

28.Thd1 C6é; 29.Tac1+ Rb7; 30.Txd8 Txd8; 31.h4 Th8; 32.g3 b5; 33.Rf3 a5; 34.Re4 T6h1; 35.Rf3 Th8

Les Noirs se contentent d'attendre les événements pour la... nulle !

36.Tç3 f5; 37.Td3 Rc6; 38.Fd2 Ta1; 39.Fç3 Rc5; 40.Ff6 b4; 41.h5! (le coup mis sous enveloppe - ajournement de la partie) 41...Ta7; 42.T63 Rd6; 43.F65+ Rd4; 44.Fb2 Rd6; 45.Td3, Rc5; 46.Td2 Th7?

Cela ne pressait pas. Après 46...b4xa4, les Noirs avaient de bonnes chances de nullité.

47.Th2 Rd6??

Encore un coup incompréhensible. Meilleur Rc4.

48.a4!

Donne le gain, ou presque !

48...R67?

Perseverare diabolicum, car même dans cette position 48...Rd5 aurait permis une résistance conduisant à la nullité.

49.g4 f4?; 50.Td2 Abandonnent.

échanges et recherches

location (offres)

● Plage Midi, village vacances, loc. caravane, bungalow. Boisset, 34 Sérignan. Tél. (67) 93-01-01.

● 05320-La Grave-La Meije, studios prox. télé-cabine, alt. 1500-3200, fév. z. A et C, Pâques. M. Apperel D. tél. (76) 80-05-91.

● Vac. de neige au soleil des Alpes, fév. z. C, Pâques, gdes vac., appts nfs, gd cft. Ecr. L. Olphand, 5, rue du Béal, 05000 Gap. Tél. (92) 51-19-37 ou 55-04-24.

● 92-Vanves, 3 p. tt cft, ch. cent., tél., 1^{er} ét., face square. Tél. 845-82-37 ap. 18 h.

● 05-Serre Chevalier, fév. z. A, gd studio 4-5 pers., gde terr., soleil, px 1300 F. Tél. (76) 90-21-91 soir.

● Métabief-Jura, appt 4-5 pers., tt cft, tennis, pisc. Tél. (21) 21-20-04 ap. 18 h.

● Vosges, chalet tt cft 4 pers. prox. Gérardmer. Ecr. Didierlaurent, 2, r. des Ecoles, 88120 Vagney.

● Val Thorens, 2 studios 4-5 pers., sem. 29/3 au 30/4 (z. Paris-Versailles). Tél. (35) 69-77-77 M. Yonnet.

● Au bord du lac d'Annecy, vacances de février et de printemps pour familles, groupes, personnes seules. Maisons familiales de vac. très confortables. Sorties de neige. Animation de qualité pour adultes, adolesc., enfants. Prix de pension en fonction des revenus. Ecr. Foyer communautaire de Vacances SERVIER, 74410 SAINT-JORIOZ. Tél. (50) 46-51-51.

● La Fédération havraise des Œuvres laïques, propriétaire d'un centre de montagne très bien aménagé, 1550 m alt. à Valloire-Savoie, dirigé par un enseignant, peut recevoir en mai, juin, octobre et novembre, des classes vertes en altitude. Pr ts renspts, écr. F.H.O.L., 32, rue Clovis, 76090 Le Havre Cx. Tél. 42-46-38 ou 42-87-90.

● Hyères - les - Palmiers, Pâques, studios chauffés, cuis., dche, wc, gd cft, 2 à 4 pers., s/station la + Sud Côte-d'Azur, direct s/mer et plage sable fin sans route à trav., tr. calme, 69 F/jour le studio TTC (12-7 au 1-9 complet). Photos, rengts à Altitude Zéro, 83400 La Capte Hyères.

● Prox. mer : 1^o) appt 2 p., 4 pers., s.d.b., gar.; 2^o) r.d.ch. de villa, jard., 2 pces, s.d.b., 5 pers., loc. 2500 F/mois, juin, juil., août, sept. Ecr. Claude Richard, Magda cottage D4 06600 Antibes. Tél. 74-24-02.

● St-Gervais, loc. studios 4 pl., janv., fév. z. A et B, mars, et jusqu'au 13 avril. Ecr. Berthod, instce, rue Pasquier, 39410 St-Aubin. Tél. (84) 70-17-59 ap. 19 h 30.

CONDITIONS D'INSERTION

● 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20 %.

● POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

● REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée. RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

FORMATION ANIMATEURS

CVL 1980

agrée BAFSA

Session de formation 8 jours (+ 17 ans)

- 23 février au 1^{er} mars
- 29 mars au 5 avril

région Annecy - prix 600 F

Session de perfectionnement 50 heures (+ 17 ans)

prix 500 F

- 9 au 14 février. Ski de fond à LA FRASSE (Haute-Savoie)
- 1^{er} au 6 septembre. Expression à SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie)

Stages pratiques 20 jours (+ 18 ans)

- 6 juillet au 25 juillet
- 12 juillet au 31 juillet
- 6 août au 25 août
- 30 août au 18 septembre

Séjours d'adolescents et d'adolescentes fixes ou itinérants

Formation remboursée sur deux séjours.

Pour recevoir notre documentation, retourner ce coupon (Ed) à : ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE Vacances actives, 1, rue de l'Industrie, B.P. 130, 74004 ANNECY Cedex. Tél. (50) 45-38-00.

M
Adresse

● CLASSES de MER, au soleil de la Méditerranée.

Centre permanent de classes de mer de PORT-la-NOUVELLE (gare S.N.C.F. auto-route) sur la plage réservée. Milieu physique et humain extrêmement riche et varié.

Car pour excursions, 120 places (6 salles classes équipées) à partir du 21 (avril, mai, juin, octobre, novembre).

Possibilités d'accueil de classes maternelles et classes spécialisées, locaux chauffés.

Prix de journée 62 F.

Rensgts : A.D. P.E.P. AUDE, 13, rue de Belfort, 11005 Carcassonne. Tél. (68) 25-35-54.

échanges

● Paris, 3 p., neuf, gratuit + nourrie pr dame retraitée c/garde dame 78 ans. Tél. 203-06-51.

hôtels - pensions

● Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante, tél. (75) 45-57-63, pens. 65 à 85 F, forfait ski de fond 23 F, places fév. A, C, groupes.

● Lullin - Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été. 78-88 F TTC.

centres de vacances

● Comité de Gestion des O.S. de la VP. PP. AP. rech. directeurs confirmés pour CV France et étranger. Période : vac. printemps z. A. Adr. candidature avec CV et réf. contrôlables au C.G.O.S.P.A.P., 17, bd Morland, 75181 Paris cx 04.

● URGENT — Le SERVICE VACANCES de la Ligue Française de l'Enseignement rech. pr son centre familial de CARNAC (Morbihan) un directeur-gestionnaire disponible du 28 mars 1980 au 30 juin, et du 1^{er} au 30 septembre 80. Candidature à S.N.V., 7, bd St-Denis, 75141 Paris cedex 03.

divers

● Vds coll. comp. « Encycl. du Présent Clartés » 24 vol. ent. nfs, valeur 4000 F vendus 2000 F franco, pas déballés. Tél. (84) 75-35-01 repas.

● Fils dce école en activité, mari dir. IMP, ch. urgence situation, 32 ans, niveau bac, sérieux et actif, 7 ans ancienneté responsable commercial atelier handicapés. Ecr. P.A. n° 790.

● VOS DOULEURS VOUS GACHENT LA VIE ? Bracelet cuivre Gamma. Doc. gratuite Gamma, QP 4 à Chanos, 26600 Tain.

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessous, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM |-----|

ADRESSE |-----|

DEPART. RESIDENCE |-----|

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76

80

PAYS (si Etranger) |-----|

Envoi de la facture à NOM |-----|

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE |-----|

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

De nouvelles relations avec les pays producteurs



Pour contribuer à la sécurité de votre approvisionnement, nous recherchons et exploitons depuis 50 ans des gisements de pétrole et de gaz sur les cinq continents.

Aujourd'hui nous faisons davantage : nous fournissons notre expé-

rience aux pays du tiers-monde désireux de maîtriser pour leur propre compte les techniques et les procédés de l'industrie pétrolière.

Cette coopération fonde des relations toutes nouvelles avec les pays producteurs et ouvre ainsi l'accès à d'autres sources de pétrole.

TOTAL : du pétrole pour la France.

TOTAL

Compagnie Française des Pétroles - Direction de l'Information et des Relations Extérieures
5, rue Michel-Ange - 75781 Paris Cedex 16 - Tél. : 524-46-46

la poésie dans l'enseignement !

la revue

Poesie I

vous propose exceptionnellement
à l'occasion de son 10^e anniversaire

30 NUMÉROS DIFFÉRENTS
pour **95 F.** seulement au lieu de **375 F.**
(+ 15 F de frais d'envoi) (prix de vente actuel en librairie)

les sommaires

- 1) Poésie féminine d'aujourd'hui Poésie 1 n° 6
- 2) La nouvelle poésie française (notes critiques de Serge Brindeau) n° 8
- 3) Lamartine : Les nouvelles méditations poétiques n° 9
- 4) Leconte de Lisle : Poèmes barbares n° 10
- 5) L'école de Rochefort n° 11
- 6) La nouvelle poésie Algérienne (notes critiques de Jean Sénac) n° 14
- 7) La nouvelle poésie française (notes critiques de J.-F. Bourbon) n° 15
- 8) La poésie française de Belgique (notes critiques de F. Verhesen) n° 16
- 9) La poésie française de Belgique (notes critiques d'Albert Ayyguesperse) n° 18
- 10) La nouvelle poésie française (notes critiques de Jean Breton) n° 19
- 11) Les poètes sous les verrous (notes critiques d'Auguste Le Breton) n° 20
- 12) La nouvelle poésie française (notes critiques de J.-F. Bourbon) n° 21
- 13) La nouvelle poésie comique (notes critiques de Jean Orizet) n° 22
- 14) Poètes surréalistes n° 23
- 15) La poésie française de Belgique (notes critiques d'Hubert Juin) n° 24

les sommaires (suite)

- 16) Alain Borne : un dossier, des inédits n° 25
- 17) La nouvelle poésie d'Alsace n° 26
- 18) La nouvelle poésie française de Belgique (notes critiques d'André Miquel) n° 27
- 19) Poètes du nord n° 30
- 20) La poésie française de Suisse (notes critiques de Vahé Godel) n° 31
- 21) La nouvelle poésie française de Suisse (notes critiques de Jean-Paul Seguin) n° 32
- 22) La nouvelle poésie française : Poètes du Premier Grand Concours Poésie I, présentés par Max-Pol Fouchet n° 33
- 23) Les nouveaux poètes de la nature n° 34
- 24) Poésie du Québec : les premiers modernes n° 35
- 25) La nouvelle poésie du Québec (notes critiques de Jacques Rancourt) n° 36
- 26) La nouvelle poésie française de Suisse (notes critiques de Jean-Paul Seguin) n° 37
- 27) La poésie française contemporaine de Suisse (notes critiques de Vahé Godel) n° 38
- 28) La nouvelle poésie philosophique (notes critiques de Serge Brindeau) n° 41
- 29) Le nouveau réalisme (notes critiques de Jacques Donguy) n° 42
- 30) La nouvelle poésie française (notes critiques de Gilles Pudlowski) n° 47-48-49



(format réel : 110 x 170)

Ce qu'ils en pensent :

MAX-POL FOUCHET :

« Aucune entreprise plus courageuse ne fut tentée en faveur de la poésie. Grâce à Poésie 1, nous avons le sentiment que la poésie vit et fait partie de notre vie. »

PIERRE EMMANUEL :

« Poésie 1, c'est la plus ouverte des revues de poésie, la seule attentive par définition à tout ce qui se passe dans l'ensemble du domaine de langue française. »

GEORGES JEAN :

« Une revue exemplaire animée par des amis dont il faut proclamer d'emblée et très fort qu'ils sont les très courageux aventuriers de la cause de la poésie pour tous, notre cause. »

N'appartenant à aucun parti ou groupe d'intérêt, la revue Poésie 1 est recommandée, pour ses seules qualités littéraires par la commission des livres et publications du Ministère de l'Éducation. Elle est diffusée par Armand Colin.

HERVÉ BAZIN

« La renaissance de la poésie et de sa diffusion passe par des revues telles que Poésie I qui s'adresse aux enseignants, aux lycéens et aux étudiants, aux littéraires, aux linguistes, aux poètes et à tous ceux qui aiment la poésie. »



Poesie 1 est une publication des Éditions Saint-Germain-des-Prés (le Cherche Midi Éditeur, société locataire gérante). 70, rue du Cherche Midi - 75006 PARIS - Tél. 222.71.20.

Offre strictement réservée aux enseignants

Valable jusqu'au 15 janvier 1980.

BON DE COMMANDE

à compléter et à retourner dès aujourd'hui à Poésie 1, service commandes, 70, rue du Cherche Midi 75006 PARIS.

NOM

PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Je désire bénéficier de votre offre exceptionnelle. Envoyez-moi les 30 numéros de la revue Poésie 1 cités ci-dessus (1) au prix de 95 F. seulement (+ 15 F. de frais d'envoi), soit au total 110 F. (Étranger 130 F.)

ci-joint mon règlement de F à l'ordre du Cherche Midi Éditeur par :

Chèque bancaire ci-joint.

Virement postal trois volets CCP ci-joint PARIS 16 452 49 V

Je paierai à réception de votre facture (pour les établissements scolaires uniquement).

Date

Signature

c4

(1) Si l'un des numéros est épuisé, nous le remplacerons par un numéro d'un prix équivalent.